

Exécution des prescriptions de la note du G. Q. G. n° 26483 du 16-4-19

Historique

du

10^e Régiment de Chasseurs

Au cours de la Campagne contre l'Allemagne

Du 31 Juillet 1914 au 12 Mars 1919



PARIS
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire
124, Boulevard Saint-Germain, 124

MÊME MAISON A LIMOGES

1920

Historique sommaire du 10^e Régiment de Chasseurs au cours de la campagne contre l'Allemagne (1914 – 1919)

Le 10^e chasseurs, en garnison à **Sampigny (Meuse)**, formait avec le 12^e chasseurs, la brigade de cavalerie du 6^e C. A.

Il quitte **Sampigny** le **31 juillet**, à 4 heures du matin.

Ordre de bataille à cette date.

ÉTAT-MAJOR.

	MM.	
Colonel	LAURENT.	
Lieutenant-colonel	LAVIGNE-DELVILLE.	
	{ KUNTZ.	
Chefs d'escadrons	{ FEUGÈRES des FORTS.	
	{ De VERDELON , adjoint au colonel.	
	{ De LA MOUSSAYE	
Capitaines	{ LERIDON	} cadre complémentaire.
	{ De CASSAN.	
Sous-lieutenant	MASSAS , officier payeur.	
Lieutenant	CHOCHÉPRAT , officier d'approvisionnement.	
Médecin-major 2 ^e classe	FEYZEAU.	
— aide-major	LICOURT.	
Vétérinaire-major de 2 ^e c.	LEFEBVRE.	
— aide-major	PAUBY.	

1^{er} escadron. — Capitaine, **DAILLIER** ; lieutenant, **Du ROSTU** ;
maréchal des logis, **MAISTRE** ; lieutenants, **DUBREUIL**, **De PERSAN**.

2^e escadron. — Capitaine, **De BASIRE** ; lieutenants, **BRUNET**, **PEILLON** ;
sous-lieutenant, **RICHIER** ; lieutenant, **VINCENS de CAUSAN**.

3^e escadron. — Capitaine, **MARIN** ; lieutenant, **De VALENCE** ;
adjudant, **AYCHET** ; lieutenants, **OGEREAU**, **BILLARD de SAINT-LAUMER**.

4^e escadron. — Capitaine, **D'ARRAS** ; lieutenant, **De RONCERAY** ;
sous-lieutenant, **DESARMENIEN** ; lieutenants **EBLE**, **BURIGNOT de VARENNES**.

Le même jour il cantonne à **Doncourt-aux-Templiers**.

Période de couverture.

Chaque escadron reçoit une mission particulière.

Le 1^{er} escadron est attaché au groupe de couverture formé par le 8^e B. C. P. qui occupe **la région à l'est d'Étain**. Il va s'établir à **Béchamp**.

Le 2^e escadron, rattaché dans les mêmes conditions au 16^e B. C. P., occupe **Labry** et opère dans **la région Connans – Briey**.

Le 4^e escadron rejoint le 19^e B. C. P. et se rend à **Hannonville-au-Passage et Suzemond** et opère dans **la région Tronville, Mars-la-Tour, Puisieux**.

L'état-major du régiment et le 3^e escadron sont à **Doncourt-aux-Templiers**, en réserve.

Pour les trois escadrons rattachés au groupe de couverture, le service est identique :

Occuper chaque matin une ligne d'observation en avant de la ligne de résistance des bataillons de chasseurs et retour dans la soirée en arrière de cette ligne qui est à peu près jalonnée, du sud (4^e escadron), au nord (1^{er} escadron), par **les hauteurs à l'ouest de l'Yron, jusqu'à l'ouest de Conflans, ferme Ebany**.

Il consiste dans l'envoi de postes d'observation, de reconnaissances et de patrouilles qui, **du 1^{er} août au 20 août**, époque à laquelle se termine la période de couverture, seront au contact constant de l'ennemi et auront avec lui de nombreux engagements au cours desquels les chasseurs du 10^e affirmeront leur supériorité sur leurs adversaires et contribueront pour une large part à imposer à la cavalerie allemande une attitude réservée dont elle ne se départit pas tout le temps que dura la guerre de mouvement.

Chaque jour, il y aura des coups de sabre ou des coups de feu échangés, des poursuites de patrouilles ennemies qui, suivant une tactique uniforme, entraîneront nos cavaliers sur des postes de cyclistes ou d'infanterie postés à des cornes de bois ou des entrées de villages. Chaque jour aussi, nos chasseurs reviendront dans nos lignes ramenant, soit des prisonniers, soit des chevaux, soit des armes et ramenant aussi leurs glorieux blessés.

Le **3 août**, le 2^e escadron avait un premier engagement avec la cavalerie allemande. Son gros (2 pelotons), était établi à **la bifurcation des routes Jarny - Conflans et Jarny - Labry**. Un peloton était à **Labry**, un demi-peloton à **l'est de Jarny**. Celui-ci, refoulé par un peloton ennemi se replie sur **le château de Moncel** que l'ennemi occupe. Avec ses deux pelotons en réserve, le capitaine **de BASIRE** décide une manœuvre enveloppante en dirigeant un peloton sur **la route Jarny - Doncourt** et un autre conduit par lui sur **la route Jarny - Mars-La-Tour**. La manœuvre s'exécute au galop, mais l'ennemi, mis en éveil, ne tient pas et se replie hors de poursuite efficace à cheval. Le peloton du sud met pied à terre et, de la cote 236, envoie à 1.000 mètres des feux sur le peloton ennemi qui disparaît à toute allure.

Le **4 août**, le maréchal des logis **GROSLIER**, du 1^{er} escadron, en surveillance à **une corne de bois vers Norroy-le-Sec**, avec les chasseurs **BONNEFOY** et **MOREL**, voit un peloton de dragons allemands se diriger vers eux. Avec un grand sang-froid, **GROSLIER** les laisse approcher à bonne distance, puis il ouvre le feu. **MOREL** descend successivement deux dragons, **BONNEFOY** un troisième. Surpris, le peloton fait demi-tour en désordre. Remontant aussitôt à cheval, **GROSLIER** et ses deux chasseurs se mettent hardiment à sa poursuite et s'en approchent d'assez près pour que le maréchal des logis puisse atteindre deux dragons à coups de revolver

Le maréchal des logis **GROSLIER**, les chasseurs **BONNEFOY** et **MOREL** furent cités à l'ordre

de l'Armée, le **2 septembre 1914**, pour avoir fait preuve de sang-froid et d'audace en mettant en fuite un peloton ennemi, lui tuant 5 hommes, en blessant deux autres et en faisant deux prisonniers. A la date du **18 septembre**, le général **GROSSETTI**, commandant alors la 42^e division à laquelle était rattaché le 10^e chasseurs, décernait au maréchal des logis **GROSLIER** la médaille militaire. Ainsi s'affirmait, dès les premiers engagements, en même temps que le mordant et l'entrain des chasseurs du 10^e, l'habileté manœuvrière de leurs chefs.

Le **5 août**, le 2^e escadron gagnait ses emplacements de couverture habituels, lorsque le peloton de **Labry** signale une colonne d'infanterie et de cavalerie ennemie en marche **de Hatrize sur Labry**. Le capitaine marche sur **Labry** avec deux pelotons de renfort. Un combat à pied est organisé et commencé, lorsqu'une section ennemie débouchant de **Moulinelle** menace la retraite sur **Conflans**. Sous la protection d'un peloton, l'escadron doit battre en retraite sur **Conflans**, sous le feu de la section ennemie de **Moulinelle** qui tire mal, fort heureusement.

Dans un ordre parfait, l'escadron s'organise à **Conflans** où l'ennemi n'arrive pas.

Furent cités à la suite de ces premiers contacts avec l'ennemi : les maréchaux des logis **FAYE** et **CALVIN**, les brigadiers **FAROUX** et **VERGNAUD**, tous du 2^e escadron, qui se distinguèrent par l'audace de leurs reconnaissances **vers le bois de Labry, St-Ail et la ferme Daumont**.

L'état-major et le 3^e escadron occupent **Hennemont** le **6 août**.

Un détachement mixte, sous les ordres du lieutenant-colonel **LAVIGNE-DELVILLE**, s'installe en avant-poste à **Étain**. Le 3^e escadron fait partie de ce détachement.

Une patrouille, sous les ordres du maréchal des logis **DURIF** (passé depuis dans l'infanterie comme sous-lieutenant et tué à **la cote 304**) est aux prises avec des Allemands occupant **Boulogny**. Le chasseur **GOUÉE** ayant eu son cheval tué, resta sur place. Sur le point d'être fait prisonnier, **GOUÉE** resta par terre et fit le mort. Le rôle fut si bien joué que deux cavaliers ennemis s'étant approchés, le soulevèrent, le laissèrent retomber à terre et crurent à un cadavre. Les Allemands partis, **GOUÉE** entra chez un habitant où il resta caché, s'habilla en civil et rejoignit l'escadron deux heures plus tard.

Nommé à la première classe pour le sang-froid dont il avait fait preuve, **GOUÉE** a, depuis, été cité à l'ordre du régiment.

Le **8 août**, le 2^e escadron est en route sur **Jarny**, couvert par un peloton vers **Labry**. Arrivé à mi-chemin, **entre Conflans et Jarny**, le peloton d'avant-garde de la croupe située au sud de l' « E » du mot « gare » signale deux pelotons ennemis à **la sortie sud de Labry**, vers la rivière.

Ordre est donné au peloton d'avant-garde d'observer l'ennemi et d'ouvrir le feu, pendant que le reste de l'escadron allait forcer l'ennemi au demi-tour. Le capitaine, à la tête des deux pelotons disponibles, prend le trot. Il est dissimulé aux vues ; avant d'arriver à **Jarny**, il prend **la route de Labry**. Arrivé au premier pont du chemin de fer, au galop ; au deuxième pont du chemin de fer, galop allongé qui augmente sans cesse. Malheureusement, l'ennemi a entendu ; il a 200 mètres d'avance ; le peloton d'avant-garde de l'escadron resté en position, ouvre le feu ; trois cavaliers ennemis sont blessés ; deux sont pris et un autre, soutenu par un camarade, s'enfuit. La poursuite continue néanmoins ; du terrain est gagné à chaque instant ; le village de **Labry** est traversé à l'allure de la charge. A **300 mètres au nord de Labry**, la distance avec l'ennemi n'est plus que de 30 mètres. A ce moment, une ligne de fantassins ennemis se dresse à 200 mètres de là, de chaque côté de la route, et arrête l'élan des chasseurs. Il faut faire demi-tour et en courbant le dos. Heureusement, les fantassins tirent toujours mal et trop haut. Pas de morts à déplorer ; des blessés légers, hommes et chevaux.

Seules, l'avance qu'ils avaient sur nos cavaliers et la protection qu'ils trouvèrent dans leur section d'infanterie de soutien, permirent aux pelotons ennemis d'échapper à la poursuite ardente du 2^e

escadron, bravement et habilement entraîné par le capitaine **de BASIRE**.

Le **8 août**, le sous-lieutenant **DÉSARMÉNIEN**, du 4^e escadron, en reconnaissance **près de Flavigny (Alsace-Lorraine)**, ayant reçu lui-même un coup de feu, hissait sur son cheval un chasseur blessé et démonté, et, sous une pluie de balles, le ramenait à l'escadron. Une citation à l'ordre du C. A. récompensait ce courageux officier qui devait, peu après, trouver, au cours d'une autre reconnaissance, une mort glorieuse.

De son côté, le 1^{er} escadron avait, dans le secteur au nord du 2^e escadron, de fréquents engagements avec les éléments avancés de l'ennemi.

Celui du **12 août**, à **Ozerailles**, devait aussi particulièrement mettre en relief le sang-froid et la camaraderie de combat de nos gradés et chasseurs.

Ce jour-là, le maréchal des logis **DUBOIS** se portait avec 15 hommes sur le village d'**Ozerailles**. En pénétrant dans le village, rien ne paraissant suspect, le brigadier **COUCHOT** monte au haut du clocher pour explorer l'horizon. Tout à coup, des coups de feu partent en avant du village. En même temps, des éclaireurs viennent prévenir le maréchal des logis **DUBOIS** qu'une compagnie ennemie marchait sur **Ozerailles** ; des éléments débordaient déjà à droite et à gauche. Le maréchal des logis **DUBOIS** fait tirer quelques coups de fusil sur les ennemis : deux Allemands tombent ; profitant de l'hésitation des assaillants, il fait remonter son monde à cheval et trouvant une rue du village encore libre, il réussit à en sortir.

Mais, pendant ce temps, le brigadier **COUCHOT** n'avait pu descendre du clocher assez vite. S'apercevant que **COUCHOT** était manquant, le maréchal des logis **DUBOIS** arrête sa troupe, fait mettre pied à terre, profite d'un pli de terrain pour se rapprocher du village et se porte au secours du retardataire. A ce moment, **COUCHOT** sortait d'**Ozerailles** par une cour de ferme et revenait à pied sous une grêle de balles.

DUBOIS réussit à recueillir **COUCHOT** et arrêta les Allemands qui se mettaient à sa poursuite.

Le maréchal des logis **DUBOIS**, actuellement adjudant, les brigadiers **COUCHOT** et **PALISSON** (ce dernier actuellement lieutenant au 76^e d'infanterie), le trompette **CAGNOUX**, les chasseurs **AUBRUN**, **HODAN** et **MESMAY** furent cités à l'ordre du régiment pour l'intelligence, le sang-froid et l'énergie déployés par eux à cette occasion.

La nécessité de réoccuper chaque matin la petite ville de **Conflans** évacuée chaque soir entraînait pour le 2^e escadron des engagements journaliers au cours desquels, malgré la présence des détachements cyclistes ennemis, l'avantage lui restait.

Le **13 août**, le 2^e escadron, arrivant à **Conflans**, se heurte à une résistance sérieuse. La gare et ses wagons sont occupés par de petits détachements ennemis ; des cyclistes débouchent de **Labry** sur **Conflans**. Un peloton est chargé de la défense des ponts vers **Labry** ; un 2^e peloton est chargé de la défense du pont vers **Jarny**. Un peloton sur la croupe au sud de **Conflans**, position dominante et magnifique, peut battre tous les objectifs. Le dernier peloton est tenu en réserve à la sortie ouest du village. Le peloton de la croupe au sud du village tient en respect les cyclistes et bat surtout parfaitement la gare et ses wagons. Le peloton de **la route de Jarny**, au contraire, fait des feux de flanc efficaces sur les cyclistes descendant de **Labry**, dont plusieurs sont vus faisant le grand soleil. Bref, l'ennemi n'insiste pas et se replie.

Le **14 août**, au combat de la baraque, le 4^e escadron était engagé avec le 19^e bataillon de chasseurs ; il ramenait 4 prisonniers et des armes.

Le chasseur **GRANGER**, atteint, étant en pointe d'avant-garde, d'une balle qui lui fracassa le bras gauche, ne cessa d'insister pour que ses compagnons continuent leur mission au lieu de le soigner.

Le **16 août**, le 3^e escadron est détaché à **Gouraincourt** ; un demi-peloton était aux avant-postes à **la ferme de Boulogny**. Le cavalier **MICHEL**, étant en vedette, apercevant à peu de distance un

cavalier ennemi, court sur lui et en le poursuivant arrive sur un groupe de cavaliers pied à terre. Ceux-ci l'apercevant remontent précipitamment à cheval et s'enfuient, toujours poursuivis par **MICHEL** qui ne put faire de prisonniers, mais rapporta 3 lances.

Ce même jour, les patrouilles du 2^e escadron signalent au commandant du bataillon de chasseurs qu'un bataillon ennemi avec mitrailleuses, débouchant de Giraumont, marche sur **Jarny Conflans**. L'escadron s'installe sur **la croupe au sud de Conflans** avec une demi-section de chasseurs à pied et organise une résistance. L'ennemi débouchant de **Jarny** est obligé de se déployer devant le feu dirigé contre lui. Il est retardé, obligé de manœuvrer. Devant un mouvement débordant, l'escadron se replie sur la ligne de résistance de l'infanterie. Une compagnie est à **la ferme Spalmail**, une compagnie à **la ferme Ebany**. La force exacte de l'ennemi est confirmée à nouveau. L'ennemi attaque **la ferme Spalmail** ; trois pelotons gagnent le nord de la ferme pour observer **entre Spalmail et Abbeville** ; un peloton est détaché pour observer vers **Friauville**.

La compagnie de **Spalmail**, non secourue, est obligée de se replier sur son bataillon. Une fois de plus, le 2^e escadron faisait preuve d'une parfaite intelligence de sa mission, renseignant exactement l'infanterie, organisant une première résistance et couvrant ensuite les flancs de l'infanterie.

Le **19 août**, à **l'est de Gouraincourt**, un poste commandé par le maréchal des logis **BONAMY**, du 3^e escadron, dispersait par son feu une forte patrouille de 13 cavaliers, lui tuant 3 hommes et 5 chevaux.

Au 1^{er} escadron, le lieutenant **de PERSAN** se signalait au cours d'une reconnaissance sur **Briey** où les Allemands venaient à chaque instant faire des réquisitions.

Le lieutenant **de PERSAN** avait avec lui le maréchal des logis chef **NAUCHE** et 9 hommes. En arrivant aux abords du village, l'officier apprend par un habitant que 5 Allemands sont dans une auberge en train de boire. Ce sont des dragons qui chacun ont un cheval de main. Les chevaux sont dans l'écurie. Prenant de suite son parti, le lieutenant **de PERSAN** se précipite vers l'auberge indiquée ; deux Allemands sont immédiatement faits prisonniers ; un réussit à s'enfuir, les deux autres se réfugient dans la cave et, après avoir tiré quelques coups de fusil, se rendent. Le lieutenant **de PERSAN** ramène au cantonnement 4 prisonniers et 10 chevaux. Plusieurs de ces derniers sont encore actuellement à l'escadron.

Le lendemain, accusé d'avoir indiqué aux Français le détachement allemand, le pharmacien de **Briey** était fusillé.

Cité à l'ordre du régiment, le lieutenant **de PERSAN** le fut ensuite à l'ordre du C. A. pour une série de reconnaissances heureuses. Se distingua particulièrement et fut également cité à l'ordre du régiment le maréchal des logis chef **NAUCHE** qui, ayant essuyé le feu à bout portant de l'ennemi, ramena 3 prisonniers.

Le **20 août**, le maréchal des logis **VIGNAUD**, du 3^e escadron, depuis sous-lieutenant d'infanterie, dispersait vers **Domprix** une reconnaissance supérieure en nombre et avait son cheval tué sous lui.

La période de couverture était terminée ; le 10^e chasseurs, ainsi qu'on l'a vu, avait été tous les jours au combat et avait contribué efficacement, par l'habileté et l'audace de ses reconnaissances et la sûreté de son service d'observation, à l'accomplissement de la tâche dévolue aux troupes chargées de l'assurer.

Offensive et Opérations de la III^e Armée. (21 août – 29 août.)

La brigade de cavalerie du 6^e corps (10^e et 12^e chasseurs) fut réunie le **20 août**, sous les ordres du colonel **MATUZINSKY**, mais trois escadrons du régiment étaient de suite respectivement affectés comme escadrons divisionnaires :

Le 1^{er} à la 42^e D. I.

Le 2^e à la 40^e D. I.

Le 3^e à la 12^e D. I.

Le **21**, l'offensive de la III^e armée commençait **en direction générale de Longuyon**.

Le VI^e corps à droite, avait ses divisions placées de l'est à l'ouest dans l'ordre :

42^e D. I., 40^e D. I., 12^e D. I. ;

Son flanc droit couvert par la 7^e D. C.

Formant pointe d'avant-garde de la 12^e D.I., le 3^e escadron, arrivant en vue de **Saint-Pierrevilliers** y était accueilli par le feu de la cavalerie ennemie ; puis prenait peu après le contact de l'infanterie allemande.

Trois pelotons sont mis pied à terre et le feu est ouvert sur tous les objectifs qui se présentent. En particulier, un peloton de hussards atteint à 800 mètres laisse quelques hommes sur le terrain.

Une patrouille ennemie, forte de près d'un peloton, se heurte à celle du brigadier **DECORNOY** qui, seul avec trois cavaliers, n'hésita pas à l'attaquer, lui tuant deux cavaliers et faisant deux prisonniers dont un sous-officier.

Le brigadier **DECORNOY** fut cité à l'ordre du régiment, ainsi que le maréchal des logis fourrier **DURAND** qui, sur un autre point, poursuivit une patrouille de hussards jusque sous le feu de son infanterie, blessa un cavalier ennemi et, faisant preuve d'une belle générosité, le pansait sous le feu avec son propre paquet de pansement et le ramenait ensuite prisonnier. Également cité, le chasseur **FRUCHINHOLS** qui, ayant devant **Saint-Pierrevilliers** son cheval tué sous lui, montait en croupe d'un camarade, rapportait le renseignement demandé et, à deux reprises, s'efforçait sous le feu d'aller rechercher son harnachement.

Dans cette même journée, l'adjudant **GRAVIÈRE** se faisait remarquer par son sang-froid et son intrépidité en remplissant d'une façon parfaite, sous un feu des plus violents, une mission qui lui était confiée par le chef de bataillon commandant le 19^e bataillon de chasseurs.

La bataille était engagée sur tout le front de la III^e armée, **d'Anderny à l'est, au delà de Longuyon à l'ouest**, mais, dès le **22**, partout on se heurtait à la résistance de l'ennemi.

A l'est, le 2^e escadron couvrant le flanc droit de la 40^e D. I. qui marche sur **Joppecourt** se heurte, vers 8 heures, à **Anderny**, à d'importantes forces débouchant de **la direction de Fontoy**. (Mentionner à cette occasion la belle attitude du brigadier **COUBRÉ**, des chasseurs **BONNIER** et **CHASTEL** qui s'étaient déjà fait remarquer par leur entrain et qui, en patrouille au **nord d'Anderny**, n'hésitèrent pas à pousser jusqu'aux tranchées allemandes pour reconnaître l'effectif qui les occupait.)

Sentant le danger, le capitaine commandant multiplie ses reconnaissances et peut renseigner exactement la division sur la marche des colonnes ennemies sur **Audun-le-Roman**. Ne se contentant pas de ce rôle de renseignements, le 2^e escadron se joint au 29^e bataillon de chasseurs et prolonge sa ligne avec ses carabines. Puis, sous la pression de l'ennemi, il se replie toujours en

combattant sur **Landres**, suivant toutes les fluctuations de la bataille et, à 17 heures il signalait l'arrivée sur ce point d'une division de cavalerie allemande dont l'apparition sur son flanc, entraînait la retraite sur **Spincourt** de la 40^e D. I.

Il gagnait de là le **sud de Nivry-Circourt**, mais, pris sous le feu de l'artillerie de la division de cavalerie allemande, il repassait à grand'peine le **passage de la Pierre**.

Le lieutenant **de CAUSANS** restait sous le feu pour dégager une dizaine d'hommes enlisés dans le marécage.

Le lieutenant **BRUNET**, du 2^e escadron, s'était également, au cours de cette journée, particulièrement distingué.

A **Nivry-Circourt**, le chasseur **BERNADEAU**, du 4^e escadron, faisait preuve également d'un beau dévouement en donnant son cheval à un sous-officier du 12^e chasseurs et fut cité, pour ce fait, à l'ordre du régiment.

Au cours de cette dure journée, le 2^e escadron avait parfaitement appliqué sur un théâtre plus vaste les principes de liaison intime avec l'infanterie dont il avait tant donné d'exemples au cours de la couverture.

Il n'est pas exagéré de dire que, dans la mesure de ses moyens, il suppléa à l'action de la division de cavalerie qui avait été amenée vers **Ollières**.

Une citation à l'ordre de la 7^e D. C. en date du **22 juillet 1917**, rappela les titres que s'était alors acquis le capitaine **de BASIRE**.

Au centre, trois pelotons du 1^{er} escadron, sous les ordres du lieutenant **Du ROSTU**, forment l'avant-garde de la 42^e D. I. qui marche sur **Longwy**.

En atteignant **Doncourt-lès-Longuyon**, le peloton de tête est accueilli par le feu de l'ennemi et le lieutenant **DUBREUIL** qui le commande, est blessé à la poitrine; transporté, après son occupation, dans une maison du village, il ordonne à ses cavaliers de continuer sa mission et de le laisser seul dans ce hameau situé sous le feu de l'artillerie ennemie et d'où il ne fut évacué que le soir, au moment du repli de notre infanterie.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur vint, en **octobre 1914**, récompenser la belle conduite de cet officier qui avait déjà fait preuve, dit l'ordre, des plus belles qualités de vigueur, d'intelligence et de bravoure dans de nombreuses reconnaissances qui lui avaient déjà valu une citation à l'ordre du régiment dès le **13 août**.

Le lieutenant **DUBREUIL** a quitté le 10^e chasseurs à cheval en **août 1917** et est actuellement capitaine au 24^e bataillon de chasseurs alpins.

Le 3^e escadron qui précédait la 12^e D. I. ne pouvait arriver à déboucher de **Cosnes**, mais, déployé à pied, ne cédait le terrain que complètement débordé par l'infanterie ennemie.

Le 4^e escadron, resté avec l'État-major aux ordres du général commandant la brigade de cavalerie, fournissait de nombreuses reconnaissances; au cours de l'une d'elles, le lieutenant **DÉSARMÉNIEN**, en voulant reconnaître par lui-même la lisière d'un bois, **aux environs de Haut-les-Pierrefonds**, était mortellement atteint et se refusait avec énergie à être emmené par ses hommes qui purent, leur mission terminée, rapporter son corps à **Billy-sous-Mangiennes**, où il est inhumé.

Le maréchal des logis **DESFORGES**, depuis chef et adjudant commandant l'atelier de télégraphie du régiment, se distingua, ce jour-là, en organisant en plein combat et par des moyens de fortune un poste de réception de T. S. F. et assura la liaison téléphonique du régiment avec l'État-major du C. A.

Ce sous-officier avait déjà fait preuve d'intelligence, d'initiative et de bravoure en remettant en service et en occupant jusqu'au dernier moment différents postes au cours de la couverture.

La bataille se poursuivait **le 23 et le 24 août** ; le VI^e corps cédant lentement à la pression de l'ennemi et tenant sur **la ligne de l'Othain**.

A citer, au cours de ces journées, la conduite du lieutenant **ROUSSET**, du 1^{er} escadron, qui, assailli par le feu de l'ennemi devant **le bois Reverdel, à l'est de Nouillon-Pont**, fit, avec beaucoup de calme, mettre ses hommes à l'abri, tandis que de sa personne et avec un mépris parfait du danger, il continuait à observer les mouvements de l'ennemi.

Dans celle du **24 août**, le capitaine **LÉRIDON**, détaché en liaison avec la 12^e D. I., prenait, sur sa demande, le commandement d'une patrouille dangereuse chargée de la reconnaissance d'un bois et remplissait sa mission avec son audace habituelle lorsqu'il fut atteint d'une grave blessure par balle au talon, blessure qui entraîna sa mort peu après.

Il fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'armée, le **2 octobre 1914**.

Le **25 août**, la brigade était vers **Loison**, avec mission d'observer les débouchés des colonnes ennemies **au nord d'Étain, vers Gouraincourt et Éton**. Le VI^e corps avait reçu l'ordre de se replier sur **la rive gauche de la Meuse** ; les escadrons du 10^e chasseurs formant l'arrière-garde, couvraient partout le contact par leurs reconnaissances et leurs patrouilles.

Dans la journée du **26**, le brigadier **COUBRÉ**, du 2^e escadron, se faisait à nouveau remarquer avec les chasseurs **BONNIN** et **CHASTEL**, en poussant **aux environs d'Azannes**, jusqu'aux tranchées ennemies, les traversant, quoique salués par le feu de l'ennemi à l'aller comme au retour et rapportant de précieux renseignements sur l'emplacement des réserves.

Le chasseur **TRÉHU**, du 1^{er} escadron, vers **Azannes**, se portait seul courageusement en avant pour reconnaître une ferme située dans la zone du feu et qu'on croyait occupée.

Au cours de cette journée, les escadrons permettaient l'écoulement vers **les ponts de Consenvoye**, des colonnes du VI^e corps en occupant des positions successives de repli depuis **les crêtes à l'est de Gibercy** jusqu'à celles dominant **la rive droite de la Meuse**.

Le régiment cantonnait le **27** à **Montzéville**.

Désireux de se renseigner sur les mouvements de l'ennemi, le commandement prescrivait de nombreuses reconnaissances sur **la rive droite de la Meuse** dans les journées des **28 et 29 août**.

Au cours de celle, très audacieuse, que le lieutenant **BRUNET** dirigeait **à l'est de Consenvoye**, le chasseur **DEBARGUES**, du 2^e escadron, sauvait **près de Consenvoye**, la vie du maréchal des logis **CALVIN** en tuant, à la pointe deux cavaliers ennemis qui le serraient de près.

Le capitaine **de CASSAN-FLOYRAC**, avec le maréchal des logis **ESLAUT**, du 4^e escadron, et 12 brigadiers ou chasseurs, se heurtait au cours de la sienne vers **Azannes** à un peloton de uhlans. Sans s'arrêter à la supériorité du nombre des cavaliers ennemis et quoique réduit par les missions de renseignements à un effectif de 8 hommes, le capitaine **de CASSAN-FLOYRAC** aborde le peloton ennemi qui s'ouvre sous le choc, non sans échange, au passage, de coups de pointe et de sabre.

Ayant fait rapidement demi-tour, le capitaine **de CASSAN-FLOYRAC** devançant de beaucoup ses cavaliers, revient vers les uhlans qui, eux aussi, ont fait demi-tour. Après avoir blessé l'officier allemand, le capitaine **de CASSAN-FLOYRAC** est renversé d'un coup de lance au côté et est entouré de cavaliers ennemis, recevant, à terre, un coup de sabre à la tête. Heureusement, la prompte intervention de ses hommes le sauve.

Au cours de l'engagement, le brigadier **GARNIER** blesse grièvement l'officier allemand et le chasseur **PICHOU** tue deux uhlans au sabre et a son cheval tué sous lui.

L'ennemi prit la fuite et le capitaine **de CASSAN-FLOYRAC** tint à conserver le commandement de sa reconnaissance.

Le capitaine **de CASSAN** fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'armée à la date du **1^{er} septembre**.

Opérations en Champagne avec la 42^e Division. (30 août – 5 septembre.)

Le **29 août**, le 10^e chasseurs était rattaché à la 42^e D. I. qui recevait l'ordre de s'embarquer pour la **région au nord de Reims**.

L'embarquement eut lieu à **Charny et Dugny** et le débarquement à **Bazancourt** à **20 kilomètres au nord de Reims, sur la Suippe**.

La 42^e D. I. (général **GROSSETTI**) formait, avec la division marocaine, un corps provisoire commandé par le général **HUMBERT**.

Dès le débarquement, le 1^{er} escadron fournit trois reconnaissances vers le nord, avec mission de prendre le contact de l'ennemi en marche sur **l'Aisne**.

Celle, très habilement et énergiquement conduite **le 30 et le 31** jusqu'à **Rethel** par l'adjudant-chef **GRAVIÈRE** (depuis lieutenant au régiment), rapporte de précieux renseignements sur l'occupation par l'ennemi de **la ligne de l'Aisne**. C'est avec peine et grâce au coup d'œil de son chef qu'elle parvient à traverser, au retour, les lignes de la cavalerie ennemie.

Au cours d'une autre reconnaissance, le maréchal des logis **SARRAZIN**, du même escadron, en pointe d'avant-garde avec deux hommes se heurte à des éclaireurs allemands ; ceux-ci se replient et suivant leur tactique habituelle amènent nos chasseurs sous le feu d'une section d'infanterie. Le chasseur **LÉONETTI** a son cheval tué sous lui ; ce que voyant, le maréchal des logis **SARRAZIN**, qui s'était déjà distingué à **Norroy-le-Sec**, se précipite à son secours, le prend en croupe et le ramène sain et sauf sur le gros de la reconnaissance.

Le maréchal des logis **SARRAZIN** passa ultérieurement dans l'infanterie comme sous-lieutenant.

Le maréchal des logis chef **NAUCHE** faisait preuve du même dévouement en retournant chercher sous le feu un chasseur blessé.

Au cours de la journée du **30 août**, le chasseur **CHARRETIER** traverse, pour porter un renseignement, un terrain battu par les patrouilles allemandes et, parti à 4 heures du soir d'**Avançon**, n'arrive qu'à 23 heures, tenant par la bride son cheval à bout de souffle et de forces.

Le **31 août**, le capitaine **d'ARRAS**, du 4^e escadron, avec deux pelotons reconnaissait brillamment les positions de l'artillerie ennemie **vers Saint-Loup**.

Plusieurs chasseurs étaient blessés au cours de cette opération.

Blessé grièvement **vers Avançon**, le chasseur **ALEXANDRE** devait, par la suite, recevoir la médaille militaire.

L'ennemi s'avancait **vers Reims**, toujours surveillé par les éléments du 10^e chasseurs qui, dans la journée du **1^{er} septembre** eurent avec lui plusieurs engagements, les reconnaissances n'hésitant pas à pousser jusque sur le gros. C'est ainsi que **vers Avançon**, le lieutenant **de LASSUS**, arrivé de la veille du dépôt et voyant le feu pour la première fois, s'approchait avec sa reconnaissance jusqu'à 800 mètres d'une batterie ennemie qui, son tir terminé, se ravitaillait. Le feu brusquement ouvert sur l'échelon lui faisait faire demi-tour en désordre.

Le chasseur **JOUBET**, du 4^e escadron, chargeait seul une patrouille de trois cavaliers ennemis et la mettait en fuite.

Le **2 septembre**, le repli général de l'armée se faisait **vers la Marne et au sud**. Le régiment atteignait **Reims**, couvrant le mouvement de la 42^e D. I.

Le **3**, le 3^e escadron avait un engagement **entre Reims et Villers-Allerand**.

Le **4**, le régiment assurait la garde du **pont de la Marne à Mareuil-sur-Ay**.

La retraite de la 42^e D. I. se poursuivait au **sud de la Marne en direction de Sézanne, par Mancy, Villers-au-Bois, Étrechy, vers La Gravelle**, le 10^e chasseurs toujours en contact avec les avant-gardes ennemies, notamment à **Étrechy**, le **5**.

Bataille de la Marne. **(5 septembre – 9 septembre.)**

Le régiment atteignait **Pleurs** le **3** ; après un combat du 3^e escadron déployé à pied aux **lisières de Villevenard**, aidé d'une demi-section d'infanterie ramenée en ligne par le lieutenant **de VALENCE**, le maréchal des logis **AGNÈS**, envoyé au cours de l'action en patrouille de combat vers **Coizard-Joches** se fraye, dans des circonstances difficiles, un chemin à travers les éclaireurs ennemis, atteint les lignes d'infanterie dont il essuie le feu et rapporte des renseignements importants, livrant combat à une patrouille adverse au retour et traversant **la route des marais de St-Gond** sous le feu de l'artillerie.

Au cours de reconnaissances faites pour fixer les directions et la force des colonnes ennemies, le lieutenant **de CAUSAN**, du 2^e escadron, en dirigeait une particulièrement périlleuse le **4** et le **5**, poussant au travers des lignes ennemies, **vers Écury et Vertus**, et participant au retour à une attaque de nuit effectuée par un bataillon d'infanterie.

Le maréchal des logis **COLON** s'y distingua particulièrement, parvenant, après trente heures de marche, à ramener dans nos lignes un de ses cavaliers dont le cheval avait été tué sous lui.

La bataille de **la Marne** était engagée.

Le corps **HUMBERT**, avec sa division marocaine, occupait **Mondement**, et la 42^e D. I. prolongeait sa ligne **vers Montgivroux et Chapon**.

Le régiment était tout entier groupé dans **la région de Mondement**, à l'exception de deux pelotons du 1^{er} escadron détachés **vers Chapon** avec la 24^e brigade (42^e D. I.). Le régiment prépare des positions de repli. Il envoie des liaisons et fournit des reconnaissances où se font remarquer, le **6**, **vers St-Prix**, le maréchal des logis chef **NAUCHE** ; le **7**, à **Oyes**, le lieutenant de **TOURNADRE**, le chef **NAUCHE** à **la ferme** Montaient ; le maréchal des logis **MAISTRE** qui assure avec intelligence des liaisons d'une nature très dangereuse dans **les bois de Saint-Gond**. Le **8**, le lieutenant **de VARENNE** envoyé en reconnaissance sur **Oyes**, était tué à la lisière nord de ce village, ainsi qu'un cavalier. Le brigadier **BRIOLLET**, envoyé dans le village de **St-Prix**, dominé de toutes parts, exécutait sa mission avec autant d'audace que d'intelligence.

POURSUITE. **(10 septembre – 16 septembre.)**

Lorsque le **9**, vers 11 heures du matin, la 42^e D. I. reçut du général **FOCH**, commandant la 9^e armée, l'ordre de se décrocher en plein combat pour venir prendre en flanc **vers Pleurs et Fère-Champenoise**, par une marche aussi difficile qu'audacieuse, les colonnes ennemies qui avaient contraint à la retraite les éléments du II^e corps et qui poussaient vers le sud, ce fut le 10^e chasseurs qui fut chargé d'éclairer et de couvrir sa marche **vers Connantre et Pleurs**. Il arrivait dans la soirée à **Pleurs**.

La seule démonstration faite par la 42^e D. I. avait arrêté la marche de l'ennemi.

Dès le **10**, il se mettait en retraite, et le 10^e chasseurs reprenait sa place à l'avant-garde de la 42^e

D. I., par **Normée, Lenharrée**. recueillant des traînards et se tenant au contact des arrière-gardes ennemies avec lesquelles le 3^e escadron a un engagement à **Villeseneux** où se distingua le maréchal des logis **DURIF**, depuis sous-lieutenant au 16^e bataillon de chasseurs, et le 4^e escadron à **Thibie** où il fait des prisonniers.

Le maréchal des logis **d'ABOVILLE** se fit remarquer à nouveau dans cette journée par son intelligente bravoure.

Le chasseur **DIEUDONNÉ**, blessé au cours d'une patrouille audacieuse, le **10 septembre**, à **Normée**, reçut, par la suite, la médaille militaire.

Le **12**, le régiment franchissait **la Marne** à **Châlons**, à **Matougues** ; le pont Veyry du régiment permit à une brigade d'infanterie, arrêtée par la destruction du pont, de continuer sans retard son mouvement en avant.

Dès le **12 au soir**, les reconnaissances étaient poussées vers **Mourmelon**.

Le **13**, le régiment en entier se portait sur **le camp de Châlons**.

Le lieutenant **PÉLISSIER** était cité pour avoir assuré, **au nord de Bouy** le débouché de son escadron, reconnu les tranchées ennemies, et pour sa brillante attitude sous le feu.

Le **14**, le peloton d'avant-garde, commandé par le lieutenant **du ROSTU**, faisait onze prisonniers dans le village de **Mourmelon** et, peu après, le maréchal des logis **SARRAZIN** et le trompette **BERNARD**, de ce même peloton, s'emparaient d'une automobile qui, ignorant notre présence avait pénétré dans le village. Elle servit à ramener vers l'arrière les onze prisonniers.

Le maréchal des logis **de BOISGUEHENNEC** était grièvement blessé au cours d'une reconnaissance conduite par le lieutenant **de LASSUS** qui se heurtait à des lisières de bois à des cyclistes ennemis.

Le maréchal des logis **de BOISGUEHENNEC** fut, par la suite, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la médaille militaire.

Le lieutenant **de TOURNADRE** avait son cheval tué sous lui en reconnaissant, avec son peloton, le bois occupé par l'ennemi.

EN CHAMPAGNE AVEC LE 32^e C. A. (**15 septembre** – **25 octobre**.)

Le régiment fournit, au cours des attaques de la 42^e D. I., **au nord de Mourmelon**, les patrouilles et les reconnaissances au cours desquelles se distinguent le brigadier **GARNIER** et le chasseur **HÉBERT**.

Dès le **17**, le front est stabilisé ; le régiment cantonne à **Mourmelon-le-Grand** jusqu'au **25 septembre**, puis **du 25 septembre au 24 octobre** à **Villers-Allerand**, fournissant aux divisions du 32^e C. A. les éléments de cavalerie (patrouilles et reconnaissances, soutiens d'artillerie).

Le **25 octobre**, il recevait l'ordre de s'embarquer pour le nord, et le général **GROSSETTI**, commandant la 42^e D. I., adressait au colonel, de son Q. G. de **Mailly-Champagne**, la lettre de remerciements suivante :

Q G. Mailly-Champagne, le **4 octobre 1914**.

Le Général **GROSSETTI**, commandant la 42^e D. I.,
à M. le Colonel commandant le 10^e régiment de chasseurs à cheval.

En me séparant du 10^e régiment de chasseurs à cheval, qui a suivi la fortune de la 42^e division depuis le début de la campagne, je tiens à lui exprimer, en la personne de son colonel, mes vifs remerciements pour le concours dévoué et fécond en résultats que tous, officiers, gradés et cavaliers ont apporté à la division, tant en couverture qu'au cours des opérations. Une saine et vivifiante camaraderie d'armes s'est maintes fois affirmée entre vos chasseurs et les différents corps d'infanterie et d'artillerie sous mes ordres, comme avec mon État-major. Tous, ainsi que moi-même, nous en garderons le souvenir, avec l'espoir de nous retrouver bientôt ensemble sur de nouveaux champs d'action.

Signé : **GROSSETTI.**

En Belgique avec la 7^e Division de cavalerie.

Embarqué le **25 octobre** à **Muizon**, à l'ouest de **Reims**, le régiment débarquait dans la journée du **26 octobre** à **Cassel (Nord)** et cantonnait, **du 26 au 31 octobre**, à **Terdeghem** qu'il quittait le **1^{er} novembre** pour remplacer dans la composition de la 7^e D. C. le 7^e dragons, envoyé en cantonnement de rafraîchissement.

BATAILLE D'YPRES. (1^{er} novembre – 16 novembre.)

Il relevait ce régiment le **1^{er} novembre**, dans l'après-midi, devant **Langemarck**, au moment où la bataille d'**Ypres** commençait. Bivouaqué à **la ferme d'Houndt**, le régiment fournit, **du 8 au 16 novembre**, des éléments aux tranchées près de **Langemark** où plusieurs hommes furent blessés.

Dans le Nord. (16 novembre – 5 février 1915.)

Le **17 novembre**, le régiment rentrait en **France** et cantonnait, **du 18 au 27**, à **Arnecke (Nord)**, et entra définitivement dans la composition de la 7^e division (général **LÉORAT**) où il remplaçait, dans la 7^e brigade légère (colonel **de BERSEAU COURT**), le 20^e chasseurs fortement éprouvé à **Lille**. Il devait dorénavant suivre les opérations de cette division jusqu'en **juillet 1917**, date de sa dissolution.

Pendant les opérations consécutives à la ruée des Allemands, sur **l'Yser** et sur **Ypres**, le 10^e chasseurs fut, avec la brigade, employé comme réserve d'armée et cantonné successivement à **Riovielt**, **Wormhoudt**, **Bambecque** et **Zeggars-Cappel (17 décembre, 5 février)**.

En **décembre**, fut constitué dans chaque régiment un escadron à pied. Celui du 10^e chasseurs, formé à **Wormhoudt**, prit le n^o 10. Commandé à l'origine par le capitaine **GENDROT**, il le fut ensuite par le capitaine **MARIN**, avec les lieutenants **PALLEGRI**, **EBLÉ**, **PÉLISSIER**, comme officiers de peloton.

Les escadrons à pied, laissés d'abord à la disposition du régiment, furent, à la **fin du mois de décembre**, réunis par division en une formation dite groupe léger, placé sous le commandement d'un chef d'escadrons. Chaque escadron continuait à porter le numéro de son régiment et en relevait pour tout ce qui concernait les nominations et l'administration.

En Artois et en Picardie avec le 2^e C. C.

(Février 1915 – septembre 1915.)

Le 2^e corps de cavalerie (général **de MITRY**) ayant été envoyé en **Artois**, le régiment occupa successivement dans cette région, les cantonnements de **Mézerolles, Outrebois et environs**. C'est de cette époque que date la contribution régulière de la cavalerie aux tranchées qui peu à peu se régularisa.

Jusqu'à cette date, elle faisait partie des troupes du champ de bataille, elle occupait une partie de la ligne seule, ou en liaison avec des éléments d'infanterie, mais conservait ses chevaux à sa portée.

Dorénavant stationnés loin du front, les éléments destinés aux tranchées furent conduits à pied d'œuvre et, suivant la distance, en camions-autos ou à cheval.

La 7^e D. C. occupa les tranchées **au sud d'Arras dans la région de Rivière**. Les détachements fournis étaient mis à la disposition des généraux d'infanterie commandant les divisions qui occupaient les secteurs.

Un régiment fournissait généralement l'effectif de deux escadrons sous les ordres d'un chef d'escadrons.

Se fit remarquer au cours de cette période de tranchées et furent cités à l'ordre de la brigade :

Le brigadier **FLORENT** qui, blessé d'une balle à la tête, pansa sa blessure, refuse d'être évacué et continue à rendre des services en contribuant au ravitaillement en munitions de son peloton ;

Le chasseur **BOUSSION** qui, blessé d'une balle à la cuisse en se rendant à un poste d'écoute, s'efforce de dissuader deux de ses camarades de l'emporter au poste de secours en leur disant :
« *Vous voyez bien, on tire sur vous ; laissez-moi, laissez-moi, vous allez vous faire tuer.* »

Les chasseurs **TESSON** et **HENRY** qui, tous deux, sortirent de leur abri sous un feu violent venant des tranchées et contribuèrent à mettre leurs camarades à l'abri.

Des nominations à la 1^{re} classe soulignaient aussi la belle conduite aux tranchées des chasseurs **CARDINAUX, LEMOINE, BOUCHET, SERRE, CHAUGNY** et **CROSNIER**, des escadrons à cheval, et des chasseurs **CUZAT, CARTEROT** et **BERNARD**, des escadrons à pied.

Malgré la nouveauté du service qui leur était demandé, les chasseurs du 10^e faisaient preuve, à pied comme à cheval, **aux tranchées de l'Artois** comme dans **les champs de Lorraine**, des mêmes qualités de devoir, de bravoure et d'abnégation.

Le régiment fournit à cette époque un premier appoint sérieux aux cadres de l'infanterie où étaient affectés, par ordre du **26 mars** MM. les lieutenants **de CAUSAN** et **PEILLON**, comme capitaines.

Le sous-lieutenant **BURELLE**, les maréchaux des logis **GÉNÉBRIASR de FREDAIGNE, PONTIOT, DURAND, VIGNOT, DESWAFF**, comme sous-lieutenants.

Par la suite, de nombreux passages d'officiers, de sous-officiers dans l'infanterie, vinrent affirmer le généreux esprit de devoir qui animait tous les cadres.

Tous furent appréciés dans leur nouvelle arme et, si la cavalerie ne peut, dans cette longue période de la guerre de tranchées, revendiquer que la part modeste, mais toujours hautement honorable, que ses détachements y ont pris, elle peut se rendre ce témoignage qu'elle fut présente, par ses cadres mis généreusement à la disposition de l'infanterie, à tous les héroïques et nombreux combats de cette arme.

Le général commandant le 2^e C. C. fit, à cette occasion, paraître l'ordre ci-dessous :

Ordre n° 74.

Le général commandant le 2^e C. C. adresse ses plus sincères félicitations à tous les officiers et sous-officiers qui viennent d'être désigné pour servir dans l'infanterie, soit sur leur demande, soit sur les propositions de leurs chefs.

En fournissant à l'infanterie les cadres dont elle a tant besoin, ils lui rendent aujourd'hui un nouvel et signalé service, ils peuvent, à bon droit, se montrer fiers de cette désignation et sauront, en toutes circonstances, justifier la confiance du général en chef et se montrer dignes du choix dont ils furent l'objet.

Ils trouveront, d'ailleurs, dans un avancement rapide et mérité, la juste récompense de leur abnégation, en attendant qu'ils reviennent forts de l'expérience acquise et des services rendus, reprendre leur place à la tête de leurs camarades.

A tous, au revoir et bonne chance, dans la rude et brillante carrière qui s'ouvre devant eux.

Q. G., le **24 mars 1915**.

Le Général commandant le 2^e C. C.,

Signé : **De MITRY**.

Lors de l'offensive anglaise de **Neuve-capelle**, en **mars 1915**, le 2^e C. C. fut envoyé vers **le Nord**. La 7^e D. C. occupe des cantonnements sur **la Ternoise** et le 10^e chasseurs cantonne à **Bailleul-les-Pernes**, **du 15 au 28 mars**.

De retour dans **la Somme** en **avril**, il participa à nouveau au service des **tranchées vers Ransart (sud d'Arras)**.

Un ordre du régiment signala la belle conduite du chasseur **MICHEL**, qui n'hésita pas à franchir le parapet des tranchées pour se porter au secours d'un commandant blessé et à demeurer auprès de lui sous les balles jusqu'à ce que la nuit permit son évacuation.

Les éléments à cheval cantonnaient **du 30 mars au 5 mai** à **Houzecourt** et aux environs, jusqu'au moment des attaques de **mai** en **Artois**.

Pendant ces journées, marquées par les vives attaques de **Notre-Dame-de-Lorette à Arras**, le régiment serrent en situation d'alerte à **Berlancourt** dans **la vallée de la Canche**.

Le régiment revient ensuite dans **la région entre Abbeville et Doullens**.

Nouvelle période de tranchées **du 26 mai au 2 juin**.

La 7^e B. L. cantonne à **Simencourt** et occupe un secteur à l'est de ce village.

Elle fournit à nouveau le même service **du 19 au 22 juin** après être, dans l'intervalle, retournée dans **la Canche** lors de l'offensive de **juin**.

Cantonné sur **l'Authie** jusqu'au **18 juillet**, à **Villencourt**, le 10^e chasseurs revient sur **la Ternoise**, **région de Saint-Pol**, et occupe successivement **Monchy-Cayeux** et **Lisbourg**

Depuis cette époque, il contribue au service des tranchées dans **le secteur devant Loos et Lens**, à la disposition du 21^e C. A.

Le lieutenant **CHOICHEPRAT** y fut tué le **15 juillet** et fut cité à l'ordre du 21^e C. A. pour avoir continué sous le feu de torpilles les travaux de terrassements urgents dont il était chargé.

Offensive de Champagne. (Septembre 1915.)

Ramené dans **la région d'Amiens** dans les **premiers jours de septembre**, le régiment s'embarquait à **Saleux** le **11**, débarquait le **12** à **Mesgrigny (Aube)** et cantonnait dans **la région d'Anglure** jusqu'au moment où il fut avec tout le 2^e C. C. appelé sur **la Marne** pour être à même de participer à l'offensive de **Champagne** de la **fin de septembre**.

Amenée jusqu'à la lisière du champ de bataille, la cavalerie put croire son heure venue ; par deux fois, en effet, elle commença vers **Souain** le passage des lignes ; mais le développement de l'action ne permit pas au commandement d'utiliser les escadrons bien préparés à tous les points de vue à la mission qui leur aurait incombé, par leur travail de tous les jours dans **les plaines de l'Aube**.

A son défaut, les trois groupes légers du corps de cavalerie, réunis le **29 septembre** sous les ordres du lieutenant-colonel **de TRÉMONT**, du 29^e dragons, et engagés vers le soir dans des conditions difficiles à **la tranchée des Tantes, au nord de Souain**, firent preuve d'une belle vaillance et de l'esprit de devoir élevé qui animait toute l'arme.

Les pertes pour plusieurs escadrons furent très sensibles. L'escadron du 10^e chasseurs qui avait déjà été éprouvé en **Artois**, y eut 3 tués et 17 blessés parmi lesquels les chasseurs **FRANÇOIS** et **GUYOT**, qui reçurent ultérieurement la médaille militaire.

Furent cités à cette occasion :

L'adjudant-chef **LEMASSON** qui, blessé à la tête, n'en conserva pas moins son commandement, inspirant à tous calme et confiance.

Le chasseur **AUBRIET**, blessé également, ne consentit à être évacué que sur ordre.

Les chasseurs **FRANÇOIS, RALLON** et **CHEVALLIER**, modèles de calme et de bravoure.

L'ordre n° 117 du 2^e C. C. souligne la belle conduite du groupe léger.

Ordre N° 117.

Les groupes légers des 4^e, 5^e et 7^e D. C., réunis sous le commandement du lieutenant-colonel **LUCE de TRÉMONT**, du 29^e dragons, ont été appelés à prendre part, les **28, 29 et 30 septembre**, aux opérations du 6^e corps d'armée contre les positions ennemies.

Chargés d'occuper et d'élargir une brèche faite dans la ligne ennemie, ces trois groupes ont été soumis, pendant plus de trente-six heures à un bombardement d'une violence inouïe sous lequel ils se sont maintenus sans faillir, en dépit des pertes considérables qu'ils éprouvaient.

Le général commandant le 2^e C. C. , en adressant un souvenir ému à tous ceux qui sont tombés glorieusement à leur poste, tient à porter à la connaissance de tous la belle conduite de leurs camarades des groupes légers.

Par leur calme sous le feu, par leur indomptable résolution de tenir quand même, par l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils n'ont cessé de faire preuve pendant ces longues et terribles heures, officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers, ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vus à l'œuvre.

Tous se sont montrés dignes des chefs qui les menaient au combat, comme ceux-ci peuvent être fiers d'avoir su former de telles troupes.

Q. G., le **4 octobre 1915**.

Le Général commandant le 2^e C. C.,
Signé : **De MITRY.**

Le régiment bivouaqua ou cantonna, durant cette période, dans **les bois entre Souain et Suipe** et au **camp de la Noblette, près de Cuperly**, dans des conditions rendues particulièrement pénibles par le mauvais temps, mais le moral de tous se maintint très haut et c'est avec regret que le régiment reprit la vie de cantonnement dans **l'Aube (région de Pleurs)**, vers le **10 octobre**. Il y séjourna. jusqu'au **22** et gagna, avec tout le corps de cavalerie, une zone de stationnement sur **la Marne**.

EN SECTEUR DE CHAMPAGNE AVEC LE 2^e C. C. **(octobre 1915 – juillet 1916.)**

Le 2^e C. C., chargé de tenir **un secteur du front de Champagne**, établissait en **octobre** son poste de commandement à **Livry-sur-Vesle**. La ligne à occuper était répartie de l'est à l'ouest entre ces trois divisions dans l'ordre 4^e, 5^e, 7^e. Le P. C. de cette dernière était aux **Petites-Loges** ; elle occupait **le secteur de Courmelois, avec deux sous-secteurs à la Source, au nord de Thuizy et à la ferme des Marquises**.

Chaque régiment contribuait au service des tranchées par deux escadrons à pied commandés par un chef d'escadrons et fournis à raison de deux pelotons par escadron, plus une section de mitrailleuses. L'effectif de l'escadron à pied était de 150 hommes, soit 75 par peloton, et la durée de la relève, de 15 jours. En outre, chaque régiment fournissait un peloton de pionniers et un détachement de bûcherons.

Les relèves, d'abord d'une durée de 15 jours furent, par la suite, portées à 20 jours, les 5 jours supplémentaires étant consacrés à l'organisation des positions de deuxième ligne.

Il en résulta pour tous, officiers, gradés et cavaliers, un effort continu, véritablement digne d'être mentionné, car, durant le séjour aux tranchées, les soins à donner à l'effectif complet des chevaux imposait de grosses fatigues aux hommes restés au cantonnement.

Par ailleurs, l'instruction se poursuivait intensive pendant la courte période où les escadrons pouvaient disposer de tout leur effectif et dresser leurs hommes aux nouvelles méthodes de combat, à l'emploi des engins nouveaux (grenades, etc.).

Déjà doté, en **avril 1915**, d'une section de mitrailleuses, le 10^e chasseurs en recevait une seconde en **mai 1916**.

Mais le résultat fut à la hauteur de l'effort demandé, et, lorsqu'en **juillet 1916** le corps de cavalerie quitta **la Champagne**, il laissait un secteur modèle dont l'organisation et la tenue lui valurent les témoignages de satisfaction les plus flatteurs des chefs de l'armée.

Déjà, en **mai**, l'ordre suivant du général commandant le 2^e C. C. le constatait :

Ordre N° 172

Au moment où le 2^e C. C. va reprendre en totalité son ancien secteur, je tiens à exprimer à vous tous, officiers, sous-officiers, brigadiers et soldats, mon entière satisfaction et mes remerciements pour le rude labeur fourni jusqu'à ce jour.

Le front que nous occupons, à peine ébauché à notre arrivée, vous l'avez créé et constitué de

toutes pièces, par un travail acharné et ininterrompu de plusieurs mois au cours desquels fantassins, cavaliers et cyclistes, sapeurs, artilleurs et marins ont rivalisé d'ardeur et d'ingéniosité.

Les événements de Verdun, en faisant ressortir l'impérieuse obligation de s'enterrer de plus en plus pour résister au bombardement de plus en plus violent, d'aménager des abris à l'épreuve, pour les guetteurs, de créer tout un réseau de communications souterraines, nous ont imposé un nouvel effort et de nouvelles fatigues. Vous vous êtes donnés à cette nouvelle tâche avec un entrain et une bonne humeur sans pareille.

Il reste encore, pour achever l'œuvre commencée, à établir des communications sûres en arrière du front, faute desquelles les défenseurs risqueraient de ne pouvoir être soutenus et ravitaillés en temps utile.

C'est un travail de longue haleine que je viens vous demander encore, mais dont vous comprendrez, j'en suis sûr, la nécessité, et je compte, pour l'amener à bien, sur votre bonne volonté, votre ardeur et votre dévouement, dont vous avez déjà donné tant de preuves admirables et auxquelles on n'a jamais fait appel en vain.

*La tâche immense entreprise en **octobre dernier**, aux trois quarts terminée maintenant, fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'occasion d'en suivre les progrès et le secteur du 2^e C. C. est souvent cité comme modèle ; vous pouvez en être fiers à juste titre et contempler avec une légitime satisfaction le travail accompli.*

Vous ne laisserez pas votre œuvre inachevée et aurez à cœur, je le sais, de parfaire l'organisation du secteur et de le rendre capable de défier toutes les attaques.

En attendant que nous puissions reprendre les opérations actives, vous aurez ainsi largement contribué à la défense de notre sol et montré que dans les tranchées, la pelle et la pioche dans la main, aussi bien que le fusil ou le sabre au poing, la France peut compter sur vous.

Q. G., le **24 mai 1916**.

Le Général commandant le 2^e C. C.,
Signé : **De MITRY**.

Le **24 octobre**, le régiment s'établissait au **cantonement d'Avenay**. Le groupe léger occupait **Villers-Marmery**.

Le **26 octobre**, au moment où l'escadron à pied du 10^e chasseurs quittait ce village pour gagner les tranchées, un obus de gros calibre atteignit le peloton du lieutenant **EBLÉ**.

L'adjudant **DUVERNOIS** et 5 hommes, les chasseurs **FAIVRE, FOURCADE, LEMOND, ASPE** et **GARDY** furent tués. Le lieutenant **EBLÉ** et 17 hommes furent blessés.

Le lieutenant **EBLÉ**, quoique sérieusement atteint, se refusa à être soigné tant que tous ses cavaliers blessés n'eurent été emmenés.

Le maréchal des logis chef **COCHET** et le chasseur **DEVILLE** blessés aussi furent cités en même temps que lui pour le courage et le calme dont ils firent preuve en cette circonstance.

Les chasseurs **CÉLESTIN, CAUSSADE**, grièvement blessés, obtinrent par la suite la médaille militaire.

Le **27 octobre**, les Allemands émettaient dans le secteur de la 7^e D. C. une vague de gaz qui fit, notamment au 13^e dragons et dans le groupe léger, de nombreuses victimes.

Les escadrons du 10^e chasseurs furent alertés et envoyés aux tranchées pour relever les escadrons éprouvés. Le lieutenant **LEMOYNE**, intoxiqué à son arrivée, ne consentit à être évacué que sur un ordre formel. Passé en **août 1917** dans l'infanterie comme capitaine, il devait y trouver peu après

une mort glorieuse.

Jusqu'en **juillet 1916**, ces éléments devaient se succéder dans **le quartier I**, dans **le quartier M**, **devant le Cornillet**.

Du début de novembre au 21 mars, date de sa nomination au commandement de la 7^e brigade de dragons, le colonel **LAURENT**, commandant le 10^e chasseurs, exerça par délégation du général commandant la 7^e D. C., le commandement des deux sous-secteurs de la 7^e D. C. Il sut, par sa belle activité, donner aux travaux d'organisation une intelligente et énergique impulsion.

Le **31 mars**, le lieutenant-colonel **LEMAÎTRE** prit le commandement du régiment.

Les faits de guerre pendant cette longue période sont peu importants ; le secteur était calme ; aussi, lorsqu'en **mai 1916**, il fut organisé un groupe franc en vue de coups de main à effectuer sur les tranchées ennemies, les volontaires se présentèrent-ils nombreux dans tous les escadrons.

Le lieutenant **ROUSSET** en reçut, sur sa demande, le commandement et, pendant un long mois, installé avec son détachement de 30 gradés ou cavaliers à **Courmelois**, il attendit l'heure de l'action qui devait suivre une émission de gaz subordonnée à un vent favorable. Bien entraîné, connaissant parfaitement le terrain et la mission, le groupe franc vit enfin l'événement couronner cette longue attente.

Le **4 juin**, à 23 heures, après l'émission de gaz, il sortait des tranchées au **bois de Sallerin, à l'est du saillant des Marquises**, et, malgré le tir de barrage violent de l'ennemi et le feu des mitrailleuses que la vague de gaz, poussée par un vent violent n'avait pas arrêté, il atteignait, après un parcours de 300 mètres, sur un terre-plein éclairé par les fusées et les feux allumés par l'ennemi, la tranchée allemande. Le combat s'engageait à la grenade ; des corps à corps eurent lieu et des pertes furent infligées à l'ennemi, mais il ne pouvait être question de prolonger l'affaire, les gaz n'ayant pas agi avec assez d'efficacité.

Lorsque le détachement rentra dans les lignes, il comptait 17 blessés, plus de la moitié de son effectif.

Les pertes mêmes témoignent de la difficulté de l'opération et de l'ardeur de la lutte.

A la suite de ce coup de main, aussi soigneusement préparé que vigoureusement exécuté, le lieutenant **ROUSSET** obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; le chasseur **BOUCLY**, grièvement blessé, la médaille militaire.

Furent cités à l'ordre de l'armée : les maréchaux des logis **DEL COURT**, **BOCHE**, le brigadier **PHILIPPOT**, les chasseurs **SCHNEIDER**, **DIGARD** et **DEVILLE**.

A l'ordre du C. A. : les chasseurs **CHAVAND** et **NOTA**.

A l'ordre de la division : le brigadier **CHÉNEAU**, les chasseurs **GONTHIER**, **ENGLEBERT**, **CARILLON**, **ROGER**, **FISCHER**, **ROBERT**, **PÉRET**, **HAMAND**, **AUBRUN**, **THIRIOT**, **CHARRETIER**, **REITER**, **BAHUCHET**, **GEISS**, **LAURENT**, **MARTIN**, **HECQUET**, **CACHET**, **WARNET**.

Ce même jour, le maréchal des logis **LAROCHE** et le brigadier **GRANDJEAN** montraient, au cours du bombardement de nos tranchées consécutif au coup de main, beaucoup de bravoure et de sang-froid en assurant le déblaiement d'abris effondrés.

Le **12 juin**, l'escadron à pied du 10^e chasseurs entra, avec le groupe léger dans la constitution du 12^e régiment de cuirassiers à pied.

Le **20 juin 1916**, le général commandant en chef conférait la médaille militaire au maréchal des logis **DIEUDONNÉ**, blessé très grièvement le **2 décembre 1915** dans un poste avancé.

Dans l'Oise pendant les opérations sur la Somme.

(11 juillet 1916 – 17 novembre 1916.)

Le **9 juillet**, les escadrons du 10^e chasseurs s'embarquaient à **œUILly** et les débarquements s'effectuaient le **10** à **Breteil** et à **St-Just-en-Chaussée**.

L'offensive franco-anglaise sur **la Somme** était commencée et les premiers résultats pouvaient faire espérer une intervention prochaine des divisions de cavalerie.

Il était pour cela nécessaire de reforger l'outil en remettant les chevaux en condition et en rompant les escadrons aux formations très diluées que nécessitait l'emploi des nouveaux engins de combat.

Les divisions du 2^e C. C., cantonnées à la périphérie du vaste **camp de Crèvecœur, dans l'Oise**, s'y employèrent avec ardeur et avec un désir d'action décuplé par les déceptions antérieures.

La division était, depuis **avril 1916**, sous les ordres du général **FÉRAUD**.

Le régiment cantonna successivement à **Haudivillers, Troissereux, Saint-Germain-la-Poterie, St-Rimault**, se rapprochant ou s'éloignant du terrain d'action suivant les fluctuations de la bataille.

Sur la Marne et en Brie.

(**Novembre 1916 – février 1917.**)

Le **18 novembre**, le corps de cavalerie était à nouveau acheminé vers **la Marne**, dans **la région de Château-Thierry**. Le régiment s'y rendit par étapes et y occupa successivement **les cantonnements de Verdilly et de Grouttes** où il séjourna.

Le **16 janvier**, il vint à **Boissy-le-Châtel, région de Coulommiers**, et il y séjourna jusqu'au **1^{er} février**.

EN SECTEUR A SOISSONS.

Durant cette période, le corps de cavalerie tint **un secteur sur l'Aisne, de Braisne à Soissons**.

Le régiment fournit un escadron à pied au **secteur de Soissons, du début de décembre 1916 au 1^{er} février 1917**.

A signaler pendant cette période la belle conduite du brigadier **LEBÈGUE** qui, lors d'un bombardement de la caserne où était cantonné l'escadron, remonta chercher dans une chambre deux cavaliers blessés appartenant à un autre peloton.

AU CAMP DE MAILLY

(**Février - mars 1917.**)

Offensive d'Avril 1917.

Le **1^{er} février**, en vue de la préparation de l'offensive du printemps, le corps de cavalerie, acheminé vers **la région de Provins**, cessa de participer au service des tranchées.

Nouvelle période d'instruction d'abord aux environs des cantonnements ; le régiment est à **Sognolles, à l'ouest de Provins, du 2 février au 8 mars**, puis au **camp de Mailly** durant le mois de mars (cantonnement du régiment à **Brault-le-Grand**).

Le régiment s'y familiarisait avec l'emploi des fusils mitrailleurs qui avaient été distribués à raison

de 6 par escadron en **octobre 1916**.

Durant cette dernière période, les divisions de cavalerie furent appelées à appliquer, en liaison avec de grandes unités d'infanterie, les nouvelles instructions sur l'emploi des grandes unités dans la bataille.

Cette instruction se continua **du 27 mars au 7 avril**, dans **la région de Plancy**, que le régiment quittait le **6 avril** pour marcher vers **le Nord** et se rapprocher du terrain choisi pour son intervention.

Le 10^e chasseurs traversa dans cette marche les terrains où il avait combattu lors de la bataille de **la Marne** et le souvenir évoqué des combats victorieux de **1914** paraissait à tous d'un heureux augure pour ceux qu'on espérait très prochains.

Du 13 au 15, le régiment stationna au **camp de Poilly, au nord de la Marne**, et à 15 kilomètres à **l'ouest de Reims**.

La bataille s'engagea le **16** dès le matin ; tout le corps de cavalerie en entier, utilisant des pistes soigneusement aménagées et dont le tracé parfaitement défilé ne gênait en rien la marche des autres armes, gagna **la région au sud de Pontavert et de Chaudardes** où il devait effectuer **le passage de l'Aisne**.

La 7^e B. L., commandée par le colonel **d'ÉPENOUX**, était en tête de colonne de la 7^e D. C. au **hameau de Bourgogne** et, dès son arrivée, une habile reconnaissance du lieutenant **LEMOYNE** sur **la ferme du Temple, en direction de Craonne**, la mettait en liaison avec l'infanterie chargée d'ouvrir la brèche dans cette direction.

Dans l'Aube.

AUX TRANCHÉES DE CHAMPAGNE A SILLERY. (**Avril – juillet 1917.**)

Le **17 avril**, le régiment regagnait **le camp de Poilly**, puis repassant **la Marne**, cantonnait à **œUILLY (ouest d'Épernay)** et était ensuite dirigé, suivant le mouvement du corps de cavalerie, **dans l'Aube**, où il occupa, le **26 avril**, **les cantonnements de Thaas et St-Saturnin, au sud de Pleurs**, Q. G. de la 7^e D. C.

Il devait y rester **jusqu'au 27 juillet**, date de la dissolution de la 7^e D. C. et de son passage comme régiment de cavalerie de corps au 38^e C. A.

A nouveau, le corps de cavalerie occupa **un secteur en Champagne, celui s'étendant de Prunay à Reims** avec P. C. à **Villers-Allerand**.

La 7^e D. C. tint **celui de Sillery**.

Les éléments du régiment, à raison d'une compagnie forte de 200 hommes et de deux sections de mitrailleuses, s'y succédèrent **depuis le 3 mai jusqu'au 25 juillet**.

Le secteur était très agité en raison des inquiétudes que causait à l'ennemi notre avance sur **la région de Moronvillers**. De fréquents bombardements causèrent à plusieurs reprises des pertes sensibles au régiment, notamment **pendant le mois de juillet**. Plusieurs citations à l'ordre de la division, de la brigade ou du régiment récompensèrent les nombreux actes de courage et de dévouement accomplis par tous et évoquèrent en même temps plusieurs faits qui, dans l'activité des premiers mois de la campagne, étaient passés inaperçus ou n'avaient pas alors reçu une récompense que la création postérieure de la croix de guerre devait rendre visible aux yeux de tous.

La lecture des motifs est à elle seule un enseignement et montre que la longue épreuve du temps n'avait pas eu de prise sur l'esprit de devoir qui animait dès les premiers jours de la campagne tous les actes des chasseurs du 10^e.

Le **24 juillet**, la 7^e D. C. était une dernière fois passée en revue par le général **PRAX**. Il donnait lecture du dernier ordre qui résumait toute son histoire.

Ordre N° 73.

Officiers, gradés, cavaliers, canonniers, sapeurs, soldats des États-majors, troupes et services de la 7^e D. C.

Par ordre du Général commandant en chef, la 7^e D. C. est dissoute à la date d'aujourd'hui.

Cette mesure a été nécessitée par une nouvelle organisation de la cavalerie.

C'est avec un profond regret que je me sépare de vous.

Depuis le début de la campagne, vous avez ajouté de belles pages au livre de gloire de la cavalerie française.

En période de couverture, comme vos camarades des autres divisions, vous avez pris tout de suite et su conserver sur la cavalerie ennemie une incontestable supériorité.

Cet irrésistible ascendant, digne des plus belles traditions de la cavalerie française, a permis les manœuvres ultérieures qui ont sauvé la France et la civilisation et que le monde connaît sous les noms illustres de « Bataille de la Marne », « Course à la mer », « Bataille de l'Yser ».

La 7^e D. C. a montré sa valeur et son dévouement en Belgique, en Argonne, à Verdun, en Woëvre, dans les plaines de la Marne et de l'Artois, autour d'Ypres, enfin au cours de la glorieuse épopée des fusiliers marins.

Puis, vous avez fait preuve d'une patience et d'une assurance plus difficiles encore que l'élan naturel aux Français, en tenant les tranchées dans des conditions parfois très dures et toujours pénibles : pas un instant votre moral n'a faibli. La Patrie vous en est reconnaissante.

*Quand, au mois de **mars** de cette année, j'ai pris le commandement de la division, j'ai trouvé un magnifique instrument de combat prêt pour toutes les entreprises.*

Vous me l'avez prouvé par votre esprit de devoir, par votre zèle et par votre belle attitude quand je vous ai vus en présence de l'ennemi.

Les régiments de la division, affectés à des corps d'armée se feront remarquer, je le sais. L'expérience que vous avez acquise, le travail accompli en commun porteront leurs fruits; vous pouvez en être assurés.

Si pénible qu'il soit pour l'État-major de la division, pour ses distingués commandants de brigades et leurs états-majors si bien préparés à leur tâche, de ne pas être appelés à vous conduire à la victoire, conservez la foi qui vous soutient, l'ardeur qui vous anime, la certitude que le moment viendra où vos efforts seront récompensés. Mêlés de plus près aux combats de l'infanterie, vous l'aiderez puissamment à triompher de l'ennemi détesté.

Et quand sonnera le jour de l'inévitable défaite de l'Allemand, les régiments de la 7^e division qui vont se séparer communieront dans la même ivresse patriotique et contribueront, chacun pour sa part, tout aussi bien que s'ils étaient réunis, à la victoire définitive.

Haut les cœurs toujours et vive la France !

Q. G., le **23 juillet 1918**.

Le Général commandant la 7^e D. C.

Signé : **PRAX**.

Il remettait ensuite des décorations de la Légion d'honneur et des croix de guerre, notamment au commandant **FEUGÈRES des FORTS** et au capitaine **de BASIRE**, du régiment, cités à l'ordre de la division.

AVEC LE 38^e C. A. EN CHAMPAGNE. (Août 1917 – 19 mai 1918.)

Dès le lendemain avait lieu la dislocation.

Le 10^e chasseurs gagnait la zone de stationnement du 38^e C A. auquel il était affecté et arrivait le **29** à **Pévy**, où il occupait le village et le camp, après avoir défilé à **Rosnay** devant le général **de MONDÉSIR**, commandant le corps d'armée.

Aux cantonnements spacieux et relativement confortables, que le régiment occupait lorsqu'il comptait dans une division de cavalerie, succédait une installation beaucoup plus sommaire, dans un camp que le régiment s'empresse, du reste, d'améliorer et où il stationna jusqu'au **début de février 1918**.

En revanche, la vie pour tous, même pour les éléments qui ne montaient pas en ligne, se ressentait beaucoup plus de l'activité militaire du front.

Deux escadrons étaient alternativement affectés, tous les deux mois, comme escadrons divisionnaires, à chacune des deux divisions du C. A.

Une de ces divisions (la 74^e) faisait appel à son escadron pour lui fournir des coureurs, des volontaires instruits et formés au centre d'instruction en vue des coups de main, et exceptionnellement un peloton aux tranchées.

L'escadron divisionnaire de la 71^e D. I. fournit, **à dater du 20 août** et concurremment avec les deux escadrons disponibles du régiment, une compagnie de 120 cavaliers qui, ainsi que deux S. M., prirent, **jusqu'au 16 janvier 1918** et par relèves de 12 jours, les tranchées dans **le sous-secteur Colbert, quartier du Godât**, avec le 221^e d'infanterie.

Le régiment éprouva quelques pertes dans ce secteur, rendu par moments assez nerveux en raison de la proximité de l'ennemi, de la préparation et de l'exécution de coups de main des deux partis. Les chasseurs du 10^e surent apporter à leurs camarades de l'infanterie tout le concours qu'ils étaient en droit d'en attendre et de nombreuses citations à l'ordre du C. A., des divisions et des infanteries divisionnaires sont venues en fournir la preuve, ainsi du reste que l'ordre ci-après de la 71^e D. I., en date du **15 janvier** :

Ordre de l'infanterie de la 71^e D. I., N° 43.

*Le 10^e régiment de chasseurs, mis, le **19 août 1917**, à la disposition de la 71^e D. I., passe à la 74^e division à la date du **16 janvier**.*

*Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire exprime au colonel **LEMAÎTRE**, aux officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs, les regrets qu'il éprouve de leur départ.*

Il leur adresse ses remerciements pour l'aide très efficace qu'ils lui ont toujours donné, pour l'énergie, l'endurance et l'entrain, dont ils ont fait preuve en toutes circonstances !

L'infanterie divisionnaire, et en particulier le 221^e d'infanterie, conserveront du 10^e chasseurs le plus cordial et le plus fidèle souvenir.

*Le colonel commandant l'I. D. 71,
Signé : **ROGET**.*

Le brigadier **LEBÈGUE**, qui s'était déjà distingué à **Soissons**, succombait le 6 septembre à l'ambulance de **Vaux-Varenes**, après avoir reçu la médaille militaire. Il mourait des glorieuses blessures reçues, alors qu'avec le plus grand sang-froid il dirigeait une équipe de travailleurs, en avant de la première ligne, maîtrisant sa douleur pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi.

Le colonel commandant l'I. D. 71 citait, le **22 septembre** et le **28 octobre**, le brigadier **BONNEAU**, les chasseurs **WAST**, **BARAILHÉ**, **DESJARDINS** et **CHASTEL** des sections de mitrailleuses qui, lors des violents bombardements du **19 septembre** et du **19 octobre**, avaient continué à servir leurs pièces.

Le brigadier **BONNEAU** succombait dans la nuit à ses blessures avant de recevoir la médaille militaire pour laquelle il était proposé. **DESJARDINS** était tué sur sa pièce.

L'adjudant **PAYET**, commandant la S. M. et le mitrailleur **DESCHAMPS** étaient cités à l'ordre de la 71^e division ainsi que le brigadier **DEBARGUES** qui, violemment commotionné et rendu sourd par l'éclatement d'une torpille qui tua deux guetteurs à ses côtés, refusa de se rendre au poste de secours et continua pendant deux jours à assurer son service, ne quittant son poste que vaincu par la souffrance.

A signaler également pendant cette période, la belle conduite du lieutenant **d'ASTORG**, des maréchaux des logis **PHILIPPOT**, **BODIGUEL**, des chasseurs **HUVET** et **BERTRET**, tous volontaires pour des patrouilles journalières en dehors des lignes et jusque dans les réseaux de fils de fer ennemis, d'où les deux derniers ramenaient notamment les corps de soldats français qui y étaient restés depuis les combats d'**avril**.

Dès le **21 août**, une dizaine de volontaires participaient à un coup de main, avec un groupe franc de la 74^e division d'infanterie. Le maréchal des logis **LEBEL** en avait le commandement et s'y distingua par son élan et son coup d'œil. A côté de lui, le brigadier **PÉCHEUX** fit preuve d'un beau sentiment du devoir en allant rechercher dans les réseaux ennemis, sous un feu violent de mitrailleuses, un de ses camarades de l'infanterie.

Il fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'I. D. 74.

Le **18 octobre 1917**, un détachement de volontaires du 3^e escadron, commandé par le maréchal des logis **LARCHER** qui avait remplacé au dernier moment un de ses camarades victime d'un accident, prenait part à un coup de main dirigé par un officier du 230^e de ligne.

De l'aveu de celui-ci, la sortie des tranchées du détachement du 10^e chasseurs s'exécuta comme à la manœuvre ; malheureusement, le maréchal des logis **LARCHER** tomba glorieusement frappé en atteignant les tranchées ennemies, sur lesquelles il avait magnifiquement entraîné ses hommes.

Se distinguèrent particulièrement et furent cités à l'ordre du C. A. et de la 74^e division :

Le brigadier **RICHARD** qui, après la mort du maréchal des logis, prit le commandement et garda sa troupe en main comme au terrain de manœuvre.

Le brigadier **CASSON**, les chasseurs **LAURENT**, **HURLUPÉ** et **MAUCLAIR**.

Le maréchal des logis **LARCHER** fut cité à l'ordre de l'armée et le chasseur **PIQUET**, blessé grièvement, d'abord cité pour avoir supporté ses souffrances avec un courage qui fit l'admiration de tous, put recevoir la médaille militaire avant de succomber à l'ambulance.

*Le général de **LARDEMELLE**, commandant la 74^e D. I.,
à Monsieur le colonel commandant le 10^e régiment de chasseurs.*

Le 18 octobre, 20 volontaires du 3^e escadron du 10^e régiment de chasseurs à cheval ont fait un coup de main en liaison avec leurs camarades des 50^e et 71^e bataillons de chasseurs à pied.

J'adresse mes félicitations aux chasseurs pour leur entrain et leur courage et je salue ceux d'entre eux qui sont tombés au cours de l'action.

Tous ont fait honneur à l'étendard du 10^e chasseurs.

Le **27 octobre 1917**.

Signé : **De LARDEMELLE**.

Le régiment fournit **à partir du 25 décembre** une équipe de 50 travailleurs chargés, sous le commandement d'un officier, de l'aménagement de la deuxième position, en vue de s'opposer aux intentions offensives de l'ennemi qui, dès cette époque, s'annonçaient comme imminentes.

Les chasseurs du régiment s'emploient avec zèle et dans des conditions de température les plus rigoureuses, à ces travaux rendus urgents par les intentions offensives de l'ennemi.

Le **13 janvier**, un groupe franc, composé de 25 chasseurs du 4^e escadron, participait, sous le commandement du lieutenant **HACQUARD**, à un coup de main de la 74^e D. I. aux **environs de la ferme Mauchamps**.

Bien instruits de leur mission et préparés à toutes les éventualités par leur officier, tous y firent preuve des plus belles qualités militaires et atteignirent les objectifs qui leur avaient été fixés, incendiant des abris où les Allemands s'étaient retirés et leur infligeant des pertes sérieuses malgré le feu venant de la deuxième ligne.

Le lieutenant **HACQUARD** tomba sur la tranchée de soutien ennemie après avoir donné à tous le plus bel exemple de bravoure. Autour de lui, 6 de ses cavaliers étaient blessés. Le maréchal des logis **LEBEL** prit le commandement du groupe et, après avoir lui-même incendié un abri allemand occupé, put, grâce à son sang-froid et au dévouement des 19 hommes non blessés, ramener sous le feu de l'ennemi et au travers des fils de fer le corps du lieutenant **HACQUARD** et les six blessés.

Cité à l'ordre de l'armée, le lieutenant **HACQUARD** fut inhumé au cimetière de **Pévy**.

Le chasseur **LÈCHES** qui, après avoir fait preuve d'un bel élan, avait été, ainsi que le chasseur **LECOMTE**, grièvement blessé, reçut avec lui la médaille militaire. Malheureusement, **LÈCHES** succombait à ses blessures, donnant jusqu'au dernier moment un haut exemple d'esprit de devoir et de sacrifice.

Tous les participants au coup de main furent cités et, parmi eux, le maréchal des logis **LEBEL** à l'ordre de l'armée.

Les chasseurs **CHAIVIALLE** et **BACLE** à l'ordre du C. A.

Le maréchal des logis **GUILLAMBERT**, les chasseurs **LE BAIL**, **PHILIPPOTEAUX**, **LÉTURGEZ** et **ROBERT** à l'ordre de la 74^e D. I.

Le **16 janvier**, une nouvelle organisation faisait concourir les quatre escadrons du régiment au service des tranchées, les escadrons divisionnaires ne fournissant plus à leur division que les agents de liaison.

La compagnie du régiment et une S. M. furent affectées au **secteur de Sapigneul**.

Le **2 février**, le régiment quittait **Pévy** pour occuper le **cantonement et le camp du Goulot (route de Jonchery à Montigny-sur-Vesles)**, à l'aménagement duquel de grosses améliorations furent apportées par l'ingéniosité des chasseurs.

A la date du **22 février**, une compagnie à pied fournie par le régiment occupe un **quartier (tranchée des Hindous et des Intrépides) dans le sous-secteur Roumanie**.

Le **26 février**, les éléments aux tranchées sont relevés et le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à embarquer pour une destination inconnue.

Le **14 mars**, tout en restant en position d'alerte, le 10^e chasseurs fournit une compagnie qui reçoit

pour mission d'occuper **la tête de pont du Godat**. Violent bombardement le **19 mars**. 3 blessés.

Le **24 mars**, la compagnie à pied de relève occupe **Cormicy** et, travaille aux ouvrages de la deuxième position.

Le **31**, elle est envoyée dans **le sous-secteur du Colombier**.

Ce même jour, le sous-lieutenant **PÉROUX**, en faisant une ronde, tombe dans une embuscade ennemie et, blessé de deux balles au bras et à la cuisse, résiste néanmoins à la patrouille ennemie qui veut l'entraîner. Les appels amènent l'intervention du chasseur **DUCREUX** posté aux environs avec son fusil mitrailleur. Celui-ci se jette très courageusement sur l'ennemi et dégage l'officier en tirant à plusieurs reprises des coups de pistolet automatique. **DUCREUX** est atteint de deux balles de revolver dans le ventre. Le lendemain, il recevait à l'hôpital de **Montigny** la médaille militaire des mains du général **de MONDÉSIR**, commandant le 38^e C. A.

Les tentatives de l'ennemi se multipliaient, favorisées, du reste, par le nouveau mode d'occupation des secteurs (petits postes isolés et sur le terre plein en avant de la tranchée de résistance qui, seule, était tenue, la tranchée de surveillance étant, la nuit, complètement abandonnée).

Ce mode d'occupation n'exigeait que des effectifs restreints et répondait à la nécessité, car, depuis le **21 mars**, l'offensive allemande sévissait sur le front anglais, s'étendant sur la gauche française et contraignait le commandement à une nouvelle répartition des forces dans les secteurs non attaqués. L'ennemi les tenait, du reste, en haleine par des coups de main fréquents et par des incursions presque journalières.

Le **3 avril**, une forte patrouille d'environ 25 Allemands aborde à revers un petit poste de 10 hommes commandés par le lieutenant **de TOURNADRE**, à portée de **la tranchée Verhaigre**.

Le fusilier mitrailleur **GEHIN** est blessé grièvement à la tête en tenant l'ennemi en respect et en couvrant la retraite sur le terre-plein du petit détachement vers une section de soutien. Le sang-froid et la manœuvre habile du lieutenant **de TOURNADRE** furent vivement appréciés par le général **de LARDEMELLE**, commandant la 74^e D. I., qui les proposa en exemple à sa division.

Le **7 avril**, le lieutenant **BRÉDY** et le chasseur **CHANTEPIE** étaient blessés sur le même poste avancé. **CHANTEPIE** succombait, le lendemain, après avoir reçu la médaille militaire.

Le **16 avril**, au cours d'un des bombardements devenus de plus en plus fréquents, les chasseurs **MARTIN**, **CAILLOUX** et **ROBINET** étaient tués et 9 brigadiers ou chasseurs étaient blessés.

Le **27 avril**, le chasseur **HARDOUIN** avait la tête emportée par un obus à son poste de guetteur.

Les relèves se poursuivirent de 10 jours en 10 jours, **jusqu'au 14 mai**. A cette date, les troupes anglaises relevaient le 38^e C. A. dont les divisions, les 74^e et 71^e D. I., allaient être successivement appelées à prendre part à la bataille, très dure depuis les attaques des Allemands **dans la direction d'Ypres jusqu'aux environs de Soissons**.

Dès le **15 mai**, le 1^{er} escadron, attaché à la 71^e D. I., quittait **le camp du Goulot** pour aller gagner la zone de rassemblement de cette D. I.

Le **17 mai**, le 4^e escadron gagnait à **Braisne** celle de la 74^e D. I.

Le 38^e C. A. à la 10^e Armée dans le Pas-de-Calais. (20 mai – 30mai.)

A la date du **20 mai** commençait l'embarquement de l'État-major et des éléments non endivisionnés du 38^e C. A. pour **la région d'Hesdin** où l'état-major du régiment et les 2^e et 3^e escadrons, avec les deux S. M., se trouvaient rassemblés à **Villenauxe**.

Le **27 mai**, le 2^e et une partie du 3^e escadron et les deux S. M. rejoignent, venant par étapes de **Fouilloy**, où ils avaient débarqué dès le **21 mai**.

A cette date, une nouvelle et foudroyante offensive ennemie se déclenchait dans le secteur que venait de quitter le 38^e C. A. L'ennemi arrivait jusqu'à **la Marne**, après avoir enlevé **le Chemin-des-Dames** et **les lignes de l'Aisne et de la Vesle**.

L'État-major du 38^e C. A. recevait l'ordre de s'embarquer. Les éléments du 10^e chasseurs, partis de **Frévent** et de **Petit-Houvin** le **30 mai** et le **1^{er} juin**, débarquaient à **Maries** et à **Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne)** et gagnaient par étapes la zone de rassemblement du 38^e C. A., dont le quartier général était installé à **Viels-Maisons (sud de Château-Thierry)**.

Au sud de la Marne. (Juin 1918.)

L'État-major, les S. M. et le 2^e escadron cantonnent le **2 juin** à **la Chapelle-sur-Chézy** et le 3^e escadron à **Pertibout**.

A partir de ce jour, le 10^e chasseurs fournissait des officiers et différents détachements pour des services de liaison et de sûreté : lieutenant **DUPONT**, lieutenant **PRENAT**, sous-lieutenant **de LA CHAISE** au 38^e C. A. ou aux divisions (10^e coloniale, 125^e D. I. et 3^e D. I. U S.) qui entraient dans sa composition.

Peloton **LEBEL** à **Viffort**.

Détachement mixte du commandant **NADAUD** (2 pelotons et 2 compagnies du 30^e U. S.) à la garde des **ponts de la Marne, de Charly à la Ferté-sous-Jouarre**.

Les patrouilles du régiment entraient en contact avec les unités d'infanterie sur tout le front du C. A.. **depuis les hauteurs à l'est du Surmelin (125^e D. I.) au sud de la Marne, jusqu'à la route de Meaux à Château-Thierry (10^e division coloniale)**.

Le **9 juin**, les éléments du 10^e chasseurs viennent cantonner **au sud et à l'ouest de Viels-Maisons, É.-M. au Prieuré, hameau de Verdelot**.

L'adjudant-chef **NAUCHE** et l'adjudant **DESFORGES** sont détachés comme observateurs du C. A. ; le premier à **Nesles**, le second au **Moulin-Détruit, sud de Jaulgonne**.

Le sous-lieutenant **de LA CHAISE**, à **Maison-Rouge**, centralise tout le service d'observation qui prend une grosse importance en raison des préparatifs de l'ennemi en vue d'une nouvelle offensive qui doit comporter vraisemblablement le passage de vive force de **la Marne**, opération que favoriseraient **les couverts des forêts de Ris, de la Fère et du Barbillon** qui bordent la rivière sur le front occupé par l'ennemi en face des divisions du 38^e C. A.

Du 16 au 22 juin, les S. M. du régiment, sous le commandement du lieutenant **LARTIGAUT**, mises à la disposition de la 10^e D. I. C., vont cantonner à **Ruvet, près de Charly, route de Château-Thierry**.

Deuxième Bataille de la Marne. (1^{er} juillet – 7 août.)

Les menaces d'attaques de l'ennemi se précisant, le général commandant le 38^e C. A. prescrivait les mesures nécessaires pour y faire face.

A la date du **1^{er} juillet**, le colonel **LEMAÎTRE** recevait le commandement de **la deuxième position au sud de la Marne**. Cette position, constituée par des centres de résistance, s'étendait du **bois de Rougis, à l'est de Condé-en-Brie, à la Marne, vers Nogent-l'Artaud, par Condi, Coufremaux, la ferme Les Biez, le Bochage, Heurtebise, les Petites-Noues**.

La garnison de sûreté était constituée par un bataillon du 73^e R. I. T. français.

La garnison, en cas d'attaque, comprenait, en outre, un bataillon du 23^e territorial, trois bataillons d'infanterie américains, un bataillon du génie américain, deux compagnies du génie français.

Ces unités étaient cantonnées à proximité des centres à tenir.

Le P. C. du colonel commandant, primitivement fixé à **Fontenelle**, était ensuite établi à **la ferme de la Pisserotte (800 m. est de Viffort)**, où le général commandant le C. A. prescrivait en même temps l'installation du centre de renseignements avancé du C. A. Le colonel **LEMAÎTRE**, qui en avait le commandement, était chargé de la recherche, de la centralisation et de la transmission de tous les renseignements. Il disposait dans ce but, d'un escadron du 10^e chasseurs, un pigeonnier, un poste de T. S. F.

Dès le **7 juillet**, le colonel **LEMAÎTRE**, le capitaine **de CORBIAC**, occupaient le P. C. Le commandant **BERTHELOT** et le lieutenant **de CORNU**, du 23^e R. I. T., étaient adjoints au colonel.

Le **8 juillet**, les éléments du 10^e chasseurs étaient alertés dans le cantonnement.

Le **9**, le 3^e escadron (capitaine **de CASSAN**, lieutenants **AURIOL** et **LEBEL**) se rendait à **la ferme Vilzeaux**, à la disposition du colonel et, dès le **10 juillet**, les patrouilles et reconnaissances sillonnaient le secteur du C. A. et celui des divisions voisines du 5^e C. A. avec lequel elles devaient entrer en liaison, reconnaissaient les P. C. des régiments et des bataillons, les centres de résistance.

Les chevaux avaient été munis de masques afin que les patrouilles puissent continuer à circuler malgré les bombardements par toxiques qu'on savait devoir précéder l'attaque, que tous les renseignements concordaient à montrer comme imminente.

Précédée par nos feux de contre-préparation et par un violent bombardement de nos positions **au sud de la Marne**, elle se déclenche le **15 juillet**, à 4 heures du matin.

Malgré le violent tir de l'artillerie lourde ennemie qui s'abattait dès le jour sur tout **le terrain compris entre Viffort et le P. C. de la Pisserotte**, dans le voisinage immédiat duquel s'était établie une batterie américaine de 155 Filloux, les patrouilles du 3^e escadron partaient à 3 heures, gagnant les premières lignes.

L'adjudant **GOUTEUX** succombait à quelques centaines de mètres du P. C., coupé en deux par un obus. Le chasseur **DOUDET** était mortellement blessé au pigeonnier où il était chargé de transmettre les messages et faisait preuve d'un magnifique esprit de devoir en se relevant malgré sa grave blessure pour rechercher la dépêche disparue.

Toutes les communications téléphoniques étaient interrompues et des nuages de fumée opaque, émis par l'ennemi, empêchaient même les liaisons à la vue dans la région de combat. A leur faveur, l'ennemi passait **la Marne, de Dormans à Mézy**, devant le front tenu par la 125^e D. I. et par la brigade de droite de la 3^e D. I. U. S.

Bravant toutes les difficultés, tous les dangers, les patrouilles du 10^e chasseurs, livrées à elles-mêmes, remplirent avec le plus bel entrain et une grande intelligence leur importante mission, reliant sur la ligne de combat les unités des deux nations, renseignant à chaque instant, grâce à la combinaison des pigeons, de la T. S. F. et des estafettes, l'É.-M. du C. A. et les É.-M. intermédiaires. Durant toute la journée les patrouilles se relevaient sur la ligne. Deux pelotons du 2^e escadron (sous-lieutenant **PAYET**) et les deux S. M. du régiment (lieutenant **LARTIGAUT**) arrivaient à **Vilzeaux**, à 12 heures 30.

Les S. M. devaient se tenir prêtes à intervenir pour s'opposer à l'infiltration allemande sur **les pentes ouest de la vallée du Surmelin**.

L'ennemi, vivement contenu devant le front des U. S., avait progressé plus avant devant la 125^e D. I. et menaçait de prendre à revers la droite U. S. et même la 2^e position vers **le C. R. les Biez**.

Le **16**, l'effort de l'ennemi se porta particulièrement **sur Condé-en-Brie et la vallée du Surmelin**, alors que dans l'après-midi de cette journée les U.S rétablissaient leur **ligne de Gland et Chartèves**.

Les **16, 17, 18, 19 et 20 juillet**, les pelotons des 2^e et 3^e escadrons, renforcés par les S. M. assurent le même et pénible service. Le colonel **LEMAÎTRE** recevait le commandement du secteur Est de la 2^e position sur le front du C. A.

L'offensive de l'ennemi était arrêtée et déjà des indices de retraite étaient visibles.

Le **20 juillet**, les éléments du 10^e chasseurs étaient réunis à **Vilzeaux**, prêts à la poursuite.

A cette date, l'ordre général du 38^e C. A. mettait en relief les services rendus par le 10^e chasseurs au cours des angoissantes journées **du 15 au 18 juillet**. Il devait ultérieurement servir de base à la citation à l'ordre du C. A., des 2^e et 3^e escadrons.

Ordre général N° 347.

*Au cours des attaques des **15 et 16 juillet**, sur le front du C. A., les éléments ennemis qui avaient réussi à passer la Marne en quelques points très péniblement sous le feu de l'infanterie américaine et de l'artillerie, tant française qu'américaine, furent pris ou tués*

Mais un danger menaçait notre droite par suite de l'avance des Allemands dans la boucle de Jaulgonne et au sud de Passy.

Le général commandant le 38^e C. A. put parer à ce danger grâce aux renseignements constants et précis qui lui furent rapidement transmis par les soins du colonel commandant le 10^e chasseurs, dont les deux escadrons présents firent, sans interruption de jour et de nuit, sous le bombardement d'obus explosifs et toxiques et à travers les nuages de fumée, des reconnaissances hardies et intelligentes sur les lignes.

Le général commandant le 38^e C. A., adresse au régiment de chasseurs et à son chef, ses chaleureux remerciements.

Q. G., le **20 juillet 1918**.

*Le général commandant le 38^e C. A.,
Signé : **De MONDÉSIR**.*

Se distinguèrent plus particulièrement au cours de ces journées, par l'audace et l'intelligence de leurs reconnaissances et par le calme courage avec lequel ils assurèrent la transmission des renseignements : les lieutenants **LEBEL** et **AURIOL** ; les maréchaux des logis **PRUDHOMME** (blessé), **TROUILLE**, **CINTRACT**, **TOUSSAINT**, **GARNIER**, **SIMÉON** ; les brigadiers et chasseurs **BIGOT**, **COUCHOT**, **VINCHON**, **ROCHE**, **DIOT**, **KRÉMER**.

Le **21**, dans la matinée, le 10^e chasseurs recevait l'ordre de se diriger sur **la Marne** et de la passer au plus près. Les passages n'étant pas rétablis à **Château-Thierry**, où le régiment arrivait dès 11 heures 30, force fut de redescendre jusqu'au **Château de l'Abbaye (Chézy)**.

Les escadrons y franchissaient **la Marne**, atteignaient **Château-Thierry** et de là, **la cote 190**, où s'établissait à nouveau le centre de renseignements du C. A. après contact pris avec le général commandant la 39^e D. I., dont la division formait la gauche du 38^e C. A., ayant remplacé depuis quelques jours la 10^e D. I. C.

Le système de patrouilles éclatait à nouveau, embrassant tout **le front de la Marne à la ligne Bézuët - Épièds** en liaison avec le corps américain.

Le brigadier **ROCHE**, qui s'était déjà distingué les jours précédents, était mortellement blessé.

Le peloton **PAYET**, du 2^e escadron, était resté sur **la rive droite de la Marne** à la disposition de la VI^e B. I. U. S. Il devait y rendre des services signalés qui lui valurent, ainsi qu'à son chef, des félicitations de la part du général commandant la brigade.

La médaille militaire fut décernée au maréchal des logis **DEBARGUES** de ce peloton, gravement blessé le **26 juillet**, après avoir franchi **la Marne** sur une passerelle battue par le feu de l'ennemi.

Dans la soirée, le régiment s'établissait aux **Coupettes, près de Verdilly**. Ses patrouilles avaient largement contribué à la reprise du contact avec l'ennemi qui s'était rapidement retiré vers **la région difficile des bois Barbillon et de la Fère**. Elles continuèrent dans **les journées du 22 et du 23**, poussant sans arrêt jusqu'au delà des lignes d'infanterie, obligeant les nids de mitrailleuses à se dévoiler.

Au cours de celle-ci, le général commandant la 39^e D. I. confère devant son É.-M. à **Verdilly**, la médaille militaire au brigadier **CONTESSE** qui, gravement blessé à la tête, tint à venir rendre compte lui-même de sa mission. Le brigadier **CONTESSE** devait succomber peu de jours après, aux suites de sa blessure.

Le **23**, à 10 heures 30, le colonel transportait à **Mont-Saint-Père** le P. C. du centre de renseignements où les escadrons du régiment s'installaient au bivouac. L'ennemi se repliait lentement couvert par des essaims de mitrailleuses légères, bien dissimulées et dont la reconnaissance coûta aux patrouilles du régiment, toujours en haleine, de pénibles et coûteux efforts.

Le **24**, le régiment, suivant au plus près la progression des. lignes d'infanterie, se porte à **la ferme de la Thieulerie** après avoir vainement essayé d'atteindre **la ferme des Franquets**. Les patrouilles éclairent et relient les unités françaises de la 39^e D. I. et américaines de la 32^e division sur tout **le front de Passy**, où se fait la liaison avec la 4^e D. I. française à **la route Trugny - Épièds - Courpoil**.

Le village du **Charmel** et les bois qui l'entourent opposent une vive résistance à l'avance américaine pendant **les journées des 24, 25 et 26**.

Le **25**, au cours de sa visite à **Château-Thierry**, réoccupé par nos troupes, le Président de la République remettait la médaille militaire à l'adjudant **DESFORGES**, qui venait de se signaler par sa belle conduite à l'observation du **Moulin-Ruiné** qu'il n'avait quitté, malgré la violence du bombardement et le manque d'abris, qu'à l'approche de l'ennemi, et au maréchal des logis **TROUILLE**, qui s'était fait remarquer à nouveau par sa bravoure intelligente, lors des opérations **du 15 au 20 juillet**.

Le **27**, l'ennemi évacuait enfin **le bois de Vente-Guillaume** et **le Charmel** où les escadrons du 10^e chasseurs arrivaient dans la matinée.

Une reconnaissance, habilement conduite par le sous-lieutenant **de LA CHAISE**, faisait savoir que l'ennemi se retirait **au delà de l'Ourcq**, sous le couvert d'un violent bombardement de toute la

région. Peu après, le lieutenant **de TOURNADRE**, formant l'avant-garde, reconnaissait l'occupation de **Ronchères**.

Les escadrons venaient s'établir à **la ferme Villardelle** et leurs petits postes s'installaient sur **l'Ourcq**, établissant la liaison à droite avec le 18^e B. C. P., à gauche avec la 32^e D. I. U. S.

Le **28**, les U. S. enlevaient **Ronchères** après une courte préparation, mais, pas plus que le 18^e B. C. P. qui avait marché à leur hauteur, ne pouvaient en déboucher. Les escadrons avaient gagné **le bois au sud de Ronchères**, prêts à intervenir. Vers 19 heures, le lieutenant **LARTIGAUT**, commandant les deux S. M., qui suivait le combat, jugea le moment favorable.

Les documents qui suivent, relatent en détail ce brillant fait d'armes et les belles récompenses collectives et individuelles qu'il entraîna.

Ordre N° 234 du Régiment.

Le colonel porte à la connaissance du régiment le beau fait d'armes dont les deux S. M. ont, grâce à l'intelligente initiative et à l'énergique résolution de leur chef, le lieutenant **LARTIGAUT**, enrichi l'historique du régiment.

Le rapport ci-après du chef d'escadron le résume avec une simple mais éloquente précision.

Le **28 juillet 1918**, à 19 heures, au moment où tout le village de **Ronchères** venait d'être pris par les troupes U. S., M. le lieutenant **LARTIGAUT** que, sur sa demande, j'avais envoyé sur le terrain du combat pour en suivre la progression et guetter une occasion d'intervenir, me faisait demander de lui envoyer ses sections.

M. **LARTIGAUT** avait repéré à la lisière nord du village, sous une ligne de pommiers, une mitrailleuse ennemie qui se trouvait précisément devant le point de jonction des U. S. et des chasseurs et qui arrêtait momentanément leur progression.

Les deux sections, envoyées aussitôt, eurent à traverser, pour gagner le village, un très violent tir de barrage qui tua un brigadier, blessa cinq hommes et trois chevaux, démolit un trépied.

Aussitôt en possession de ses sections, M. le lieutenant **LARTIGAUT** se mit rapidement en position à la droite des U. S., en liaison avec le 18^e B. C. P. ; il ouvrait immédiatement le feu sur la mitrailleuse ennemie, ce qui permit aussitôt aux chasseurs à pied de progresser.

Le lieutenant **LARTIGAUT**, avec ses mitrailleurs, suivit leurs bonds, prolongeant leur aile gauche. A 50 mètres des mitrailleurs ennemis, il entraîna ses sections à la baïonnette avec ses pièces, suivi aussitôt de toute la section de chasseurs à pied.

Les Allemands, au nombre de 50 environ, surpris par la promptitude du mouvement, levèrent les bras, mais, tandis que le lieutenant **LARTIGAUT** se portant en avant les faisait désarmer, installait ses pièces qui l'avaient rejoint au plus vite pour continuer à appuyer la progression, de violentes rafales de mitrailleuses, partant de **la ligne ouest du bois de la Meunière**, arrêtaient la droite des chasseurs à pied ; leur lieutenant tombait frappé à mort et le maréchal des logis **HUIN**, qui marchait à ses côtés, faisait immédiatement face à droite, se portait en avant avec les mitrailleurs de sa pièce et les chasseurs à pied et arrêtait net, par son feu, une contre-attaque prête à déboucher.

Le maréchal des logis **OURY**, de la 2^e section, qui avait servi lui-même, pendant le combat, la mitrailleuse sans trépied en l'appuyant sur des caisses, s'était porté, lui aussi, à l'attaque. Sous un feu violent, il fit rassembler et rapporter tout le matériel des deux sections ; un tir de barrage déclenché par l'ennemi, obligeait en effet les deux S. M. et les sections du 18^e B. C. P. à regagner leur emplacement de départ.

En attendant l'attribution d'une récompense collective plus haute, le colonel **LEMAÎTRE**, commandant le 10^e chasseurs, cite les deux sections de mitrailleuses à l'ordre du régiment, pour le

motif suivant :

« *Appuyant, sur l'ordre spontané de leur chef, le lieutenant **LARTIGAUT**, la progression d'une unité d'infanterie d'une autre division, ont, après avoir traversé sans se laisser arrêter par des pertes sensibles, un violent barrage de 150, ouvert le feu avec le plus beau sang-froid, puis, entraînés par l'énergique résolution de leur chef, ont abordé, la baïonnette haute et de concert avec la section d'infanterie, un détachement de 50 chasseurs allemands qui fut pris entièrement ; ont ramené 16 prisonniers.* »

Le **29 juillet 1918**.

Le Colonel commandant le 10^e chasseurs,
Signé : **LEMAÎTRE**.

Ordre n° 354 du 38^e C. A.

Le général de division **de MONDÉSIR**, commandant le 38^e C. A., a accordé :

1° La croix de chevalier de la Légion d'honneur au lieutenant **LARTIGAUT**, du 10^e régiment de chasseurs.

« *Officier mitrailleur animé d'un haut esprit de devoir, ayant du sang-froid, de l'énergie et de l'audace. Suivant, le **28 juillet**, une attaque d'infanterie et la voyant arrêtée par un tir de mitrailleuses, a demandé à intervenir, s'est mis en batterie et a ouvert le feu sans s'arrêter aux pertes en personnel et matériel ; passant ensuite à l'attaque, a entraîné ses mitrailleurs, baïonnette haute sur l'ennemi, lui enlevant 16 prisonniers* ».

2° La médaille militaire au maréchal des logis **HUIN** (Camille-Alexandre), du 10^e régiment de chasseurs :

« *Sous-officier mitrailleur brave et énergique. Après avoir, sur sa demande, participé depuis le **21 juillet** au service des patrouilles, a fait preuve, le **28 juillet**, d'un beau sang-froid, sa section étant en liaison avec l'infanterie, en remplaçant un officier d'une unité voisine tué et en arrêtant net une contre-attaque qui menaçait le flanc de la ligne.* »

Le **2 août 1918**.

Le général commandant le 38^e Corps d'armée,
Signé : **De MONDÉSIR**.

Ordre général n° 617.

Sont cités à l'ordre de l'armée :

Les 1^{re} et 2^e sections de mitrailleuses du 10^e régiment de chasseurs à cheval :

« *Appelées à participer à une action menée par les troupes américaines, se sont portées au combat sous l'énergique conduite de leur chef, avec une rapidité et une bravoure remarquables, sous un feu violent qui leur occasionnait des pertes en hommes et matériel. Se sont battues avec leurs mitrailleuses d'abord, puis à la baïonnette, entraînant à l'assaut les éléments d'unités françaises voisines, électrisées par cet exemple d'audace.* »

Au Q. G. A., le **8 août 1918**.

Le général commandant la VI^e Armée,
Signé : **DEGOUTTE**.

Le maréchal des logis **OURY** fut cité à l'ordre de l'armée.

Les chasseurs **DESCHAMPS** et **BARAILHÉ** furent cités à l'ordre du corps d'armée.

Le maréchal des logis **VERGNAULT** et le brigadier **ROY** furent cités à l'ordre de la division.

Le brigadier **MARQUANT**, les chasseurs **BATISSE**, **ALAUX**, **TRESCH**, **GOTTRAND**, **LORMEAU**, **PERRIAUX**, **BORDOT**, **BESSET**, **BLEUZÉ**, **SALOMEZ**, **BRAULT**, **DUBOIS** et **MICHAUD** furent cités à l'ordre du régiment.

Le brigadier **DERVILLÉ** était tué, le brigadier **GAUTHIER** et les chasseurs **GOUX**, **ROBINET**, **TYUS**, **GUGUIN**, blessés au moment où ils amenaient leurs pièces. Ils furent, par la suite, cités à l'ordre du régiment.

L'ennemi tenait toujours **les bois au nord de Ronchères** et bombardait toujours **la région au sud de l'Ourcq**. Le bivouac des escadrons **près de la ferme de Villardelle**, ne fut pas épargné.

Le **30**, les Américains attaquent **le Bois-Carré, au nord de Ronchères** ; les patrouilles suivent et les reliait et souvent les précèdent au cours de leur difficile progression.

A la tombée de la nuit, le lieutenant **de TOURNADRE**, se trouvant en patrouille **en avant du Bois-Carré**, que les Américains venaient d'occuper, voulut s'assurer des positions tenues par l'ennemi.

Laissant ses chevaux dans le bois, il se porta en avant des lignes avec le maréchal des logis **COLON** et le brigadier **TALVARD**. Le maréchal des logis tombait peu après dans une embuscade.

Le lieutenant **de TOURNADRE** allait à une centaine de mètres en arrière réclamer le concours de deux sections U. S., tandis que le brigadier **TALVARD** restait seul à une vingtaine de mètres du nid de mitrailleuses ennemies, les tenant en respect et abattant deux hommes à coups de mousqueton.

Enlevant les sections U. S., le lieutenant **de TOURNADRE** abordait le groupe de combat ennemi, tuant et prenant tous les occupants, mais ne trouvant pas le maréchal des logis **COLON**, il se reportait seul généreusement en avant pour le rechercher. On ne devait le retrouver que le lendemain, le front troué d'une balle, à quelques mètres du corps, perce de coups de couteau, du maréchal des logis **COLON**, dont l'ennemi avait dû faire ainsi cesser la courageuse résistance.

L'ordre suivant du régiment, signala à tous, l'héroïque dévouement du lieutenant **de TOURNADRE** qui fut, à la date du **21 septembre**, cité à l'ordre de l'armée, ainsi du reste que le maréchal des logis **COLON** et le brigadier **TALVARD**, depuis maréchal des logis :

Ordre n° 233 du régiment.

Le lieutenant de TOURNADRE a été retrouvé, le 30 juillet, le front percé d'une balle, auprès du corps du maréchal des logis COLON, qu'il s'était efforcé d'arracher à la captivité, d'abord par une rapide intervention à la tête d'une section américaine, ensuite en poursuivant lui-même ses recherches avec une généreuse témérité.

Cette mort symbolisera au régiment les généreux sentiments de camaraderie de combat et d'affection qui unissent réciproquement chefs et chasseurs.

Elle égale, par son esprit de sacrifice, les plus beaux traits d'héroïsme. Le 10^e chasseurs est fier de ses morts ; il les vengera !

Le 31 juillet 1918.

Le colonel commandant le 10^e chasseurs.

Signé : **LEMAÎTRE.**

Le **31 juillet** et le **1^{er} août**, la lutte se poursuivait **au nord de Ronchères, vers le bois de la Meunière, la cote 220 et Cierges**. Les patrouilles redoublent d'activité mais l'ennemi se dérobe à nouveau au cours de la **nuît du 1^{er} au 2** et lâche le **bois de la Meunière** pour se replier sur la **forêt de Nesles, les bois de Rognac et à l'ouest de Dravegny**.

Par l'est de Ronchères et de Cierges les escadrons atteignent les **fermes Bellevue et Reddy**, précédés par les patrouilles qui abordent courageusement les lisières garnies de mitrailleuses. L'ennemi incendie les villages qu'il bombarde ensuite. Il évacue aussi **Chamery, Coulonges, Cohan, Villonne Dravegny**. Dans ce dernier village, les civils restés durant l'occupation allemande acclament les chasseurs du lieutenant **AURIOL**.

En fin de journée, les patrouilles et reconnaissances étaient au contact de l'ennemi **au nord de la ferme Longeville et du Cruaux**. Les escadrons étaient à la **sortie sud de Coulonges**. Le colonel, avec le centre de renseignements, avait successivement occupé **Chartèves, Le Charmel** et après, **Courboin**, d'où il gagnait **Coulonges**, le **3 août**.

Ce jour-là, les escadrons du commandant **NADAUD** se portaient au **débouché du ravin de Chéry-Chartreuve** et les patrouilles reconnaissaient la **ligne de l'Avre**, dont les ponts étaient coupés et les rives tenues, ainsi que le **bois Cochelet et la ferme Resson**. Le détachement du régiment assure, au cours de la dure avance de cette journée, la liaison à droite avec la 4^e D. I. U. S. et protège le flanc gauche de la 32^e D. I. U. S., découvert par la lenteur de la progression dans la **forêt de Dôle**.

Le temps s'est, depuis quelques jours, mis à la pluie ; la température s'est très refroidie ; mais, malgré les nombreux cas de diarrhée, le bivouac permanent et la fatigue des incessantes patrouilles, le moral et l'entrain des hommes restent merveilleux.

Le **4 août**, l'É.-M. du 38^e C. A. était relevé par celui du 3^e C. A. U. S. (général **BULLARD**), mais le 10^e chasseurs était maintenu à la disposition de cette grande unité. On lui adjoignait le 1^{er} Trupp du 2^e régiment de cavalerie américaine (escadron de 100 hommes). Cette force de cavalerie, la première arrivée sur le front, gagna de suite le bivouac du régiment vers **Chéry-Chartreuve** et gradés et cavaliers s'empressèrent de participer au service des patrouilles.

En fin de journée, la progression **vers Fismes et la ligne de la Vesle** atteignait le **Point-du-Jour et la ferme Chezelles**.

Le **5**, au matin, les **lisières de Fismes** sont atteintes, mais la ville est violemment bombardée et les mitrailleuses ennemies, en grand nombre sur la **rive droite de la Vesle**, établissent sur la rive gauche de véritables barrages.

La vallée de l'Ardre, St-Gilles sont violemment bombardées par toxiques. Le lieutenant **AURIOL**, qui exécute ce jour-là une reconnaissance particulièrement longue, audacieuse et fructueuse, dut, six heures durant, conserver son masque. A 10 heures, le lieutenant **de LA CHAISE** pénétrait dans **Fismes**, constatait la progression des U. S mais était lui-même arrêté par les tirs de mitrailleuses qui enfilèrent les carrefours et les deux routes.

En fin de journée, **Fismes** était occupé mais la **Vesle** ne pouvait être franchie par la 32^e D. I. U. S. , très fatiguée par son effort continu.

Le 10^e chasseurs cantonnait aux **Bouleaux, 800 mètres sud-est de Chéry-Chartreuve**.

A la date du **6**, le colonel **LEMAÎTRE** recevait le commandement de toute la cavalerie du 3^e corps américain (régiment **ALQUIER-BOUFFARD**, 7^e et 10^e chasseurs, Trupp américain, escadrons divisionnaires).

Les escadrons du 10^e chasseurs étaient bivouaqués vers **Arcy-le-Ponsard** en prévision des projets de passage de la **Vesle** par la 28^e division ; ses patrouilles se mettaient à nouveau en mouvement.

Le **7 août**, les escadrons du 10^e chasseurs recevaient l'ordre de regagner la zone de stationnement du

38^e C. A. dans **la région de Viels-Maisons**.

Après plus de 3 semaines d'un effort continu et persévérant, ils pouvaient se rendre le témoignage qu'ils avaient été parmi les bons ouvriers de la Grande Victoire qui, après quatre ans, renouvelait sur **les rives de la Marne** le geste sauveur des combattants de **1914**.

Les citations collectives, les nombreuses citations individuelles, accordées à tous les degrés à des officiers, gradés et chasseurs, et des témoignages répétés de satisfaction écrits et verbaux des généraux français et américains et de plusieurs chefs de corps en sont une preuve.

Le commandant **NADAUD**, le capitaine **de CORBIAC**, les lieutenants **AURIOL**, **de LA CHAISE**, les maréchaux des logis **POULAIN**, **ROBERT**, **GEISS**, **CLÉRADIN**, **SIMÉON**, les brigadiers **LEMOINE**, **RICHARD**, les chasseurs **LEPAGE**, **SCHNEIDER**, **TERRASSON**, **BONNIER**, étaient cités à l'ordre du corps d'armée ou de la division.

Tous, chefs de patrouilles ou éclaireurs, seraient à citer, car tous ne s'inspirèrent jamais que du plus bel esprit de devoir et l'accomplirent simplement malgré la fatigue et le danger.

Une mention spéciale doit être faite au courageux dévouement du médecin aide-major de 1^{re} classe **MERLET** et à celui de l'aumônier, le maréchal des logis **CHAUVELON** qui, parfaitement secondés par les infirmiers, se portaient partout en avant des lignes pour porter aux blessés et aux mourants les secours de leur art et de leur ministère.

Ordre n° 410 du 38^e C. A.

Le général de division **de MONDÉSIR**, commandant le 38^e C. A., cite à l'ordre du 38^e C. A. les 2^e et 3^e escadrons du 10^e régiment de chasseurs :

« Engagés sans un instant de répit en pleine action, du 16 juillet au 7 août 1918, sur la Marne puis sur la Vesle, n'ont cessé pendant cette période de 25 jours de fournir un effort valeureux et constant, aussi bien dans leurs reconnaissances, poussées audacieusement à cheval ou à pied, s'il le fallait jusqu'au contact des tirailleurs ennemis et même jusque dans les lignes adverses, que pour leurs incessantes patrouilles de jour et de nuit, dont les renseignements précis, rapides, ont été tout à fait précieux pour le commandement, notamment lors du danger qui menaçait la droite de la 3^e D. I. U. S. Les commandants des divisions et brigades U. S. qui combattaient alors sous les ordres du commandant du 38^e C. A. ont adressé les plus beaux éloges à ces escadrons ».

Signé : **De MONDÉSIR**.

Avec le 38^e C. A. en Brie et en Champagne. (10 août – 26 septembre.)

Après deux journées passées dans son ancien cantonnement du **Prieuré-Verdelot**, au cours desquelles le colonel remet, le **8 août**, la croix de la Légion d'honneur au lieutenant **LARTIGAUT**, la médaille militaire au maréchal des logis **HUIN** et de nombreuses croix de guerre, le régiment gagne la **zone de Montmort (Marne)**, Q. G. du C. A., et stationne successivement à la **Chapelle-sous-Orbais**, du **10 au 13 août**, à **Congy**, **jusqu'au 24 août inclus**.

Le **20 août**, le 3^e escadron s'embarquait à **Épernay**, à destination de **Lyon**.

Le 38^e C. A., appelé à relever à la 4^e armée le 5^e C. A., gagnait vers le **25 août**, la **région de Sainte-Menehould** avec son Q. G. à **Dommartin-la-Planchette**.

Quittant **Congy** le **25**, l'É.-M. du 10^e chasseurs et le 2^e escadron faisaient étape successivement à **Thibie**, **Courtisols**, **Somme-Yèvre** et cantonnait, le **28 août**, à **Voilemont** (**10 kilomètres sud-ouest de Sainte-Menehould**).

LE 1^{er} ESCADRON A LA 71^e DIVISION

La 71^e D. I. était, le **15 mai**, relevée de son **secteur de Berry-au-Bac** et embarquait, le **22 mai**, après un séjour aux **environs de Soissons** pour la **région des Monts-de-Flandres** où la bataille se poursuivait ardente depuis les attaques allemandes en **direction d'Ypres et de Calais**.

Embarqué le **24 mai**, à **Longpont**, le 1^{er} escadron capitaine **du ROSTU**, lieutenants **ROUSSET**, **d'ASTORG**, **DEHESDIN**, sous-lieutenant **DESCHAMPS**) débarquait, le **25**, à **Bergues** et occupait **jusqu'au 1^{er} juin** le cantonnement de **Noordpeene**, **région de Cassel**.

A cette date, la 71^e D. I. prit le **secteur de Locre** et le tiers de l'escadron fut employé à la liaison.

L'escadron restait cantonné dans la **région de Steenvoorde** **jusqu'au 7 juillet**.

Le **8 juillet**, il s'embarquait à **Bergues** et débarquait à **St-Hilaire-au-Temple** (**nord-est de Châlons**) et allait cantonner à **Ambonnay**.

La 71^e D. I. passait au 14^e C. A. (IV^e armée).

Alerté le **13 juillet**, l'escadron fournissait, au cours de la journée du **15** et des journées suivantes, le service habituel de liaison.

Le **12 août**, la 71^e D. I. était relevée et se dirigeait vers la **région de Sainte-Menehould** où elle entraînait en secteur.

L'escadron était à **Sainte-Menehould**. Il y fut relevé comme escadron divisionnaire le **2 septembre** par le 2^e escadron et rejoignait, ce jour là, le régiment à **Voilemont**.

Le **9 septembre**, au cours d'une revue passée à **Sainte-Menehould**, le général commandant le 38^e C. A. remettait la croix de guerre au fanion des S. M. du 10^e chasseurs.

Les troupes (5 bataillons d'infanterie, 2 escadrons et un détachement d'aviation) étaient présentées par le colonel **LEMAÎTRE**, commandant le régiment.

Le **22 septembre**, le colonel **LEMAÎTRE** était cité à l'ordre de l'armée.

LE 4^e ESCADRON AVEC LA 74^e DIVISION

Le 4^e escadron, détaché le **17 mai** avec la 74^e division, avait gagné avec elle la **région d'Ambleny** où il était alerté le **26 mai**, veille de l'offensive allemande, sur le **chemin Reims - Soissons**. Il prenait part, le **27**, le **28** et le **29 mai**, aux affaires **au nord et au sud de Soissons**, surveillant les

ailes du champ de bataille, fournissant de nombreuses liaisons et défendant, notamment avec le peloton **CACCIAGUERRA**, les avancées de **Crouy**. Ce peloton, vivement engagé, formait, dans la **soirée du 28**, l'arrière-garde de la division et ne ralliait l'escadron que le lendemain **29**, après avoir difficilement franchi la rivière vers **Pommiers**. Il ramenait avec lui le colonel **VIDAL**, du 299^e R. I. qui était resté en ligne jusqu'à la dernière minute.

Le lieutenant **CACCIAGUERRA** devait, pour sa belle conduite au cours de ces deux dernières journées, recevoir, peu de jours après, la Légion d'honneur.

L'escadron avait, au cours de ces journées, un officier (lieutenant **BRÉDY**), 3 sous-officiers et 3 hommes blessés, 12 chevaux tués ou blessés.

Le **30**, vers 7 heures 30, l'escadron recevait l'ordre de s'opposer, par une action à cheval, à une infiltration ennemie qui, **des ravins de Ploisy**, menaçait **Chaudun** où le 299^e avait besoin d'une diversion pour se dégager. Venant de **la ferme Cravançon**, l'escadron se portait dans **la direction de Missy-aux-Bois** et se rabattait ensuite vers l'est. Habilement amené à portée des lignes ennemies en utilisant le terrain et les cultures, il traversait les lignes du 299^e en échelons de pelotons en fourrageurs, à droite en avant, se dirigeant sur la première ligne ennemie, vers **la tête du ravin N.-E. de Chaudun**. Le 299^e suivait le mouvement et ramenait une soixantaine de prisonniers qui s'étaient rendus à l'approche de la charge. La ligne ennemie se repliait sur le ravin et l'escadron se rassemblait au **sud de Ploisy**.

Cette démonstration, couronnée de succès, coûtait à l'escadron un seul blessé, mais 18 chevaux étaient tués ou blessés par le tir des mitrailleuses.

Le lieutenant **RICHERT**, qui conduisait le 1^{er} peloton avait, dès le début, son cheval grièvement blessé et roulait sur le sol avec lui ; très rapidement, il prenait une autre monture, ramenant à l'attaque son peloton un moment interdit par sa chute.

A signaler également pour sa belle conduite, le médecin-major **AYROLLES**, du 299^e qui, spontanément, suivait le sillon de la charge pour s'occuper des blessés, accompagné de l'infirmier **ALLARD** dont la courageuse attitude avait déjà été remarquée l'avant-veille à **Crouy**.

Le général commandant la 74^e D. I. félicita hautement l'escadron de sa belle attitude en cette circonstance et le récompensa par une citation.

Au cours de la journée du lendemain, **vers l'Échelle et Chezelle**, l'escadron subissait des pertes en hommes et en chevaux.

Les **1^{er} et 2 juin**, l'escadron continuait à se dépenser largement pour assurer les liaisons entre toutes les unités de la division qui était relevée le **3 juin**.

Se distinguèrent particulièrement au cours de ces journées, en dehors du capitaine **d'AVOUT**, cité à l'ordre de l'armée, et des officiers déjà mentionnés, le maréchal des logis **BODIN**, qui reçut quelques jours après la médaille militaire. Le maréchal des logis **GUILLAMBERT**, cité à l'ordre de l'armée ; le maréchal des logis **DUPLAN**, le brigadier **LECOQ**, les chasseurs **CHAIVIALLE**, **BANCE** et **LENGAGNE**, cités au C. A., ces deux derniers pour avoir, sous un feu violent, ramené deux camarades blessés.

Au cours de ces journées, l'escadron avait eu 14 hommes hors de combat et 43 chevaux tués ou blessés.

La 74^e D. I. restant au repos **du 9 juin au 6 juillet**, l'escadron cantonnait successivement à **Asnières-sur-Oise, Pontpoint, Chevrières**.

Du 6 juillet au 30 août, la division prenait un secteur dans **la région d'Antheuil** et l'escadron cantonnait à **la Patinerie**, lui fournissant le service habituel de liaison.

Rattachée à la 3^e armée, la 74^e division prenait part aux attaques sur **le Matz** et, le **11 août**, fournissait l'avant-garde aux trois régiments de la division, les 230^e et 299^e de ligne et le 5^e

tirailleurs.

Les opérations se poursuivaient jusqu'au **22** après la prise de **Lassigny**. Ces différentes journées coûtaient à l'escadron de nouvelles pertes en hommes blessés et en chevaux. Les reconnaissances de l'escadron poussaient ce jour-là sur **la Divette** fortement tenue.

La division était relevée le **23** et mise au repos.

Après un séjour à **Rémy** et à **Louveaucourt**, l'escadron s'embarquait à **Clermont-sur-Oise** le **5 septembre**, débarquait à **Coolus** le **6** et, après un cantonnement à **Sogny-aux-Moulins**, ralliait le **21 septembre** le régiment à **Voilemont**.

La 74^e D. I. revenait au 38^e C. A.

Offensive de la IV^e Armée.

BATAILLE DE L'ARGONNE. (26 septembre – 7 novembre.)

Les opérations offensives des armées françaises commencées **entre Aisne et Marne** le **18 juillet** et poursuivies **jusqu'à la Vesle**, s'étaient progressivement développées vers le nord. mais à part la réduction de la hernie de **Saint-Mihiel** par l'armée américaine, tous **les secteurs de Champagne à l'est de Reims** étaient restés calmes ; cependant, les préparatifs d'attaque devenaient tous les jours plus visibles.

Le 38^e C. A. retrouvait, par le retour de la 71^e et de la 74^e D. I ses deux divisions organiques, et la 1^{re} division de cuirassiers à pied y était adjointe.

Le **23 septembre**, l'É.-M., le 1^{er} et le 4^e escadrons cantonnaient à **Sainte-Menehould, Chatrices et Verrières**.

Le colonel **LEMAÎTRE**, reprenant la direction du centre de renseignements, allait s'installer à **la ferme St-Hilairemont, 10 kilomètres nord de Ste-Menehould**. Le 1^{er} escadron et les deux S. M. restant seuls à sa disposition comme organes de renseignements, viennent à **Mafrécourt**.

Le **26 septembre**, à 5 heures 25, après une préparation d'artillerie de 6 heures, l'attaque se déclenchait sur tout **le front de la Meuse à la Suippe**, l'armée américaine tenant la droite jusqu'à **la lisière est de l'Argonne vers Varennes**, le 38^e C. A. en liaison avec elle à droite avait en ligne la 1^{re} D. C. P. à cheval sur **l'Aisne** et la 74^e D. I. à gauche, son **front d'attaque allant de la Harazée à la Main-de-Massiges, en direction générale de Grandpré**.

Les premiers objectifs : **Servon, Soulaville, La Justice, La Tête de Vipère**, étaient enlevés dès le début de l'attaque. Les patrouilles du 1^{er} escadron suivaient pas à pas la progression de l'attaque et leurs renseignements complétaient sur bien des points les transmissions par téléphone, les lignes étant restées à peu près indemnes en raison de la réaction nulle de l'artillerie lourde ennemie.

Le **27** et jours suivants, la bataille continuait sur tout le front. Le colonel, avec le centre de renseignements, le 1^{er} escadron et les S. M. se rendaient le **27** à **Ville-sur-Tourbe**. Ce même jour, la 71^e D. I. s'intercalait, la droite à **l'Aisne**, entre la D. C. P. et la 74^e D. I. La D. C. P. passait en entier sur **la rive droite de l'Aisne**. Le 2^e escadron entra donc lui aussi dans la bataille au centre comme le 4^e à gauche, fournissant tous deux officiers de liaison et observateurs, patrouilles d'officiers et de sous-officiers et de nombreux agents de liaison aux É.-M. et à l'artillerie.

Le 38^e C. A. combattait dans un terrain particulièrement difficile, la gauche à des escarpements (**La Vipère, le Calvaire, le Cuvelet**) ; le centre dans un terrain coupé de bois d'une traversée difficile et

organisés depuis longtemps par l'ennemi : **bois de la Ville, de l'Échelle, de Cornay, d'Autry**, etc... L'ennemi, de plus, tendait des inondations dans **la vallée de l'Aisne** en la barrant au **pont d'Autry** ; la droite, resserrée **entre l'Aisne et les couverts de l'Argonne** où les contingents U. S. ne progressaient que lentement.

Les patrouilles du 1^{er} escadron et des deux S. M. suivirent pas à pas les fluctuations de la bataille et, comme l'avait fait **de la Marne à la Vesle** celles des 2^e et 3^e, poussant à pied aux premières lignes, se mêlèrent à plusieurs reprises aux lignes d'attaques, et lorsque la situation le permit, se hâtèrent de précéder l'infanterie, facilitant sa progression par leurs renseignements et reprenant à plusieurs reprises un contact abandonné par l'ennemi à la faveur de la nuit.

En principe trois patrouilles d'officiers et une de sous-officiers portaient à la pointe du jour. Chacune suivait les opérations d'une division et renseignait sur sa marche et sur ses liaisons avec les unités voisines. Une relève avait lieu dans le milieu de la journée.

Le **28**, l'attaque reprenait, avec objectif, **le plateau au sud de Grand-Ham** pour les D. I.

Le **29**, **le front atteignait la lisière des bois à un kilomètre sud de Binarville, la vallée Moreau, les pentes sud de la cote 140, la lisière sud des bois de Cernay et Philippe, la lisière nord de Bouconville et le Calvaire.**

Au 4^e escadron, après la prise de **Bouconville**, le sous-lieutenant **DESFORGES** et le maréchal des logis **BODIN** reprenaient le contact de l'ennemi **vers Séchault et vers le bois de la Malmaison**. Ce dernier tombait glorieusement frappé à 1 kilomètre en avant de nos lignes. Il avait reçu la médaille militaire pour faits de guerre aux affaires de **Soissons**.

Le maréchal des logis **LEFORT**, et le chasseur **BAUDSON** se firent particulièrement remarquer à l'attaque de **Bouconville** en mettant pied à terre et en marchant à l'attaque avec la première vague, groupant et entraînant les tirailleurs.

Le lendemain **30**, le lieutenant **d'ASTORG** agissait de même à l'attaque du **bois Philippe** en suivant la progression du 299^e R. I.

Le lieutenant **DEHESDIN** accompagnait les attaques du 217^e dans **le bois de l'Échelle**.

Le **1^{er} octobre**, l'ennemi, à gauche, abandonnait **le bois de la Malmaison** et se repliait précipitamment sur **Vaux-les-Mourron**. Il abandonnait au centre **le bois d'Autry** et **sur la rive droite de l'Aisne le village de Binarville**.

Le maréchal des logis **ROUZEAUD** était tué à l'attaque de ce village au moment où ayant fait abriter sa patrouille tombée sous le feu des mitrailleuses, il poursuivait seul courageusement sa mission à pied.

Le centre de renseignements se portait ce jour là à **Servon sur la rive droite de l'Aisne**.

Au cours des journées des **2, 3, 4, 5 et 6 octobre**, le C. A. et notamment la division de cuirassiers à pied furent engagés dans de durs et sanglants combats, au cours desquels l'artillerie ennemie de gros et moyens calibres intervint pour la première fois depuis le début de l'offensive.

La mission générale était d'achever la conquête des hauteurs **au sud du défilé de Grandpré entre Aisne et Avre** et de se maintenir à hauteur du 1^{er} corps américain. Les premiers objectifs étaient **le bois de la Ferrière et tranchées de Charlevaux** ; **Lançon** et **Autry** constituaient les seconds.

Le **4 octobre**, le capitaine **DELAPALME** suivait dans **la région nord de Varennes** l'attaque des U. S. qui progressait sur plusieurs kilomètres.

Le **6** l'ennemi contre-attaquait dans **la région d'Autry**, mais, le **7**, l'attaque appuyée par une nombreuse artillerie, **Lançon** et **Autry** étaient enlevés. La 71^e D. I. atteignait **le bois Brûlé**, la 1^{re} D. C. P. **l'étang de Bièvre**.

Le **8**, l'attaque reprenait à **la scierie de Bièvre** ; **Moncheutin** était reconnu occupé et le **9**, les trois D. I. du C. A. attaquaient, s'emparaient de **l'important massif de la Berlière** et atteignaient **la rive**

gauche de l'Aisne que le lieutenant **d'ASTORG**, à la tête de sa reconnaissance, franchissait le premier sur une passerelle dissimulée. Il l'indiquait à l'avant-garde du 5^e tirailleurs qu'il précédait et pénétrait le premier dans le village de **Senuc**. Une citation à l'ordre du 38^e C. A. devait ultérieurement récompenser les audacieuses et intelligentes reconnaissances du lieutenant **d'ASTORG**.

Le **10 octobre**, le colonel, le 1^{er} escadron et les S. M. étaient poussés à **la ferme Le Paquis (sortie est d'Autry)** ; le 2^e escadron était à 2 kilomètres **au sud-est de Senuc**. Il avait, dans les combats de la 71^e D. I. vers **le bois de l'Échelle**, perdu de nombreux chevaux par le bombardement.

Les journées des **11, 12 et 13 octobre** se passaient sans amener de grands changements dans la situation. Le colonel, le 1^{er} escadron et les S. M. venaient à **la scierie de Bièvres** dans des organisations allemandes.

Le **13**, le 2^e escadron subissait vers **Senuc**, dans son bivouac, un bombardement par toxiques, qui rendait du reste, au cours de ces journées, les patrouilles particulièrement pénibles.

L'ennemi résistait pied à pied **au sud de l'Aisne et entre cette rivière et l'Avre, à l'est du confluent**.

On prévoyait dès lors sa retraite au nord de ces deux rivières et le **14**, les ordres éventuels de poursuite étaient établis en direction de **Boult-aux-Bois** où se ferait la réunion avec les U. S.

La 125^e D. I. prolongeait à gauche l'action du C. A. à la disposition duquel elle était mise.

En fin de journée, le **14**, le 38^e C. A. occupait **la ligne Brécy - Télégraphe Détruit et Ternes** ayant aussi franchi **l'Aisne**.

Le lieutenant **LEGRAND**, le maréchal des logis **FAJOL** accompagnaient la progression des 71^e et 74^e divisions. Le lieutenant **DEHESDIN** suivait celle du 1^{er} C. A. U. S. qui enlevait **Saint-Siméon et la croupe au nord-est**.

Le **15**, le 38^e C. A. tenait **une tête de pont au nord de l'Aisne sur la ligne Olizy, Beaurepaire, Erbaude, Petit Talma**.

Le **16**, le centre de renseignements avancé se portait au **Château des Francs Fossés (3 kilomètres sud-ouest de Montcheutin)**.

Le C. A. devait poursuivre son attaque du sud au nord **en direction de Longwé**, abordant de front un terrain coupé, boisé, très propre à la défensive et où les patrouilles de cavalerie circulaient avec peine.

Le 9^e C. A. à gauche devait aborder **la falaise de la rive droite de l'Aisne**, de l'ouest à l'est. Les Américains attaquaient **Grandpré par la rive droite de l'Avre**.

Le maréchal des logis **PHILIPPOT**, en liaison avec eux, pénétrait le premier dans le village, franchissant seul **l'Avre** à gué, après avoir laissé sa patrouille près du pont détruit. Il s'avancé jusqu'à l'église, y subissait le feu des mitrailleuses dont il signalait l'emplacement aux unités américaines qui, après lui, pénétraient dans le village

Le maréchal des logis **PHILIPPOT**, le doyen des sous-officiers du régiment, servant sur sa demande dans l'armée active, recevait pour ce fait la médaille militaire, juste récompense de ses beaux services de guerre.

Le chasseur **BERTRET** tombait, étant mortellement blessé d'une balle à la tête, au moment où, recevant du maréchal des logis **LEFORT** la bonne nouvelle de la prise de **Talma** à transmettre au colonel, il témoignait de son bon esprit militaire, en se réjouissant de la joie que celui-ci en éprouverait.

Le **17 octobre**, la 2^e division marocaine relevait la 74^e D. I. qui était envoyée au repos dans **la région de Dommartin-la-Planchette**.

Au cours d'un violent bombardement, le lieutenant **DUPONT**, les maréchaux des logis

MARCELLIN, ROBERT et plusieurs brigadiers et chasseurs du 2^e escadron étaient intoxiqués à **Senuc**.

Le **18**, la 1^{re} D. C. P., au repos depuis 4 jours vers **La Neuville-au-Pont** après de durs combats dans **la région de Binarville**, revenait en ligne, relevant la 74^e D. I. à la droite de la ligne du C. A.

Le **19 octobre**, le centre de renseignements était provisoirement supprimé, la difficulté du terrain signalée plus haut, ne permettant pas aux patrouilles et estafettes d'utiliser et de transmettre en temps voulu les renseignements obtenus au prix de grosses difficultés et de grandes fatigues.

L'É.-M. du régiment et le 1^{er} escadron s'installaient dans les organisations allemandes du **bois d'Autry**. Ils y restaient au repos jusqu'à la date du **1^{er} novembre**.

A cette date, l'armée américaine déclenchait une grande attaque en liaison avec le 38^e C. A. qui, après les difficultés rencontrées au cours des journées précédentes, progressait très en avant **sur la rive droite de l'Aisne vers Falaise**, grâce à une habile manœuvre de la 74^e D. I. pour surprendre vers ces points les passages de la rivière.

La 71^e D. I., revenue en ligne, occupait **Primat** ; les U. S., **le sud du bois des Loges, Issevaut, le sud du bois d'Andevanne**.

La progression s'accroissait sur tout le front d'attaque le **2 novembre** et, en fin de journée, le 38^e C. A. atteignait **Longwé, Chêne-Paté, les Hauts-Batis**.

A gauche, le 9^e C. A., auquel la 74^e division avait momentanément été rattachée, atteignait **Toges et Quatre-Champs**. A droite, le 1^{er} C. A. U. S. occupait **le Mort-Homme, Verjus et Buzancy**. L'ennemi se mettait nettement en retraite. Les patrouilles du 10^e chasseurs reprenaient leur service.

Le **3 novembre**, la 74^e D. I. revenait au 38^e C. A. et avait mission, de concert avec la 71^e D. I., de déboucher **en direction de Boulton-aux-Bois, Belleville et Brioules-sur-Bar**.

Le maréchal des logis **FAJOL**, en liaison avec les U. S., entra avec eux à **Boulton-aux-Bois** et pénétrait le premier à **Belleville-sur-Bar**, sur les pas de l'ennemi qui y laissait un canon de 105, acclamé par les 15 habitants restés dans ce village.

Le même accueil était réservé à **Brioules-sur-Bar**, où l'adjudant **BONAMY** trouvait 148 civils. Il avait, auparavant, assuré la liaison des U. S. et de la 74^e D. I. en avertissant cette dernière qui se préparait à l'attaquer, de l'occupation de **Boulton-aux-Bois** par les U.S.

Le front atteint allait **de Saint-Pierremont (U. S.) à Châtillon-sur-Bar (9^e C. A.)**.

Le **4 novembre**, le 38^e C. A. était en 2^e ligne et dirigé sur **la région sud de Rethel**, à la gauche de la IV^e armée.

Le 10^e chasseurs (É.-M. et 1^{er} escadron) venait à **Machault**.

Le 2^e escadron suivait la 71^e D. I. **sur l'Arnes et la Py**.

Le C. A. recevait l'ordre de se regrouper et le **10**, après une étape à **Perthes-les-Hurlus** (É.-M. et 1^{er} escadron) et à **Ripont** (2^e escadron), le **6** à **Lépine et Somme-Tourbe**, le 10^e chasseurs était cantonné à **Luxémont et Villotte-Soulanges (5 kilomètres est de Vitry-le-François)**

De nouveaux mouvements étaient prévus vers l'Est et sans nul doute le 38^e C. A. était destiné à prendre part à la dernière grande offensive, arrêtée par l'armistice signé le **11 novembre**.

La citation suivante à l'ordre du régiment récompensait l'effort très méritoire et soutenu du 1^{er} escadron (capitaine **DELAPALME**, lieutenant **d'ASTORG**, lieutenant **DEHESDIN**, sous-lieutenant **DESCHAMPS**) et des deux S. M. (lieutenants **LARTIGAUT** et **LEGRAND**) :

Ordre du Régiment n° 286.

Le Colonel cite à l'ordre du régiment : le 1^{er} escadron et les 1^{re} et 2^e S. M. du régiment.

« Engagés dans la bataille de l'Argonne du 26 septembre au 7 novembre 1918, ont multiplié pendant cette période leurs reconnaissances et leurs patrouilles, les poussant à pied jusqu'au delà des premières lignes, se maintenant toujours au contact étroit de l'ennemi et facilitant à plusieurs reprises, par leurs pointes hardies, la progression de l'infanterie. Ont également assuré, dans des conditions difficiles, la liaison avec les unités américaines. »

Le **29 janvier 1919**.

Signé : **LEMAÎTRE**.

Le **15 novembre**, le 4^e escadron qui, la veille, avait été cité à l'ordre de la 74^e D. I. pour sa belle conduite au cours des opérations de cette D. I., **de mai à novembre**, et notamment le **30 mai**, rejoignait la zone du régiment et cantonnait à **Vauclerc**.

Le **24 novembre**, le régiment entamait une série d'étapes coupées par des séjours plus ou moins prolongés, destinées à l'amener dans la **région de Belfort**. Il cantonnait successivement à **Giffaumont jusqu'au 28**, à **Nomécourt le 29**, à **Hermeville le 30**, à **Domrémy le 1^{er} et le 2 décembre**, à **Dommartin-sur-Vraïse, du 3 au 6 décembre**, à **Monthureux-le-Sec, le 7 et le 8**, à **Charmois-l'Orgueilleux le 9**, à **Bellefontaine le 10**, à **Fougerolles le 11 et le 12**, à **Ternuay le 13** et à **Auxelles-Bas et Haut, et Giromagny du 14 au 18 décembre**.

A **Domrémy**, le **3 décembre**, devant la maison de Jeanne d'Arc, le colonel présentait au régiment l'étendard rapporté du dépôt, en exécution des ordres du maréchal commandant en chef. Au cours de cette cérémonie, il donnait connaissance au régiment de l'ordre ci-après et remettait la croix de guerre au fanion du 4^e escadron.

Ordre du Régiment n° 267-bis.

*Officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs du 10^e,
Je vous présente notre étendard.*

Éloigné de nous jusqu'à ce jour, en raison du mode d'action et des procédés de combat de notre arme, il n'est pas pour cela un inconnu car tous nous portons gravés dans nos cœurs ces mots « Honneur et Patrie » qui, inscrits sur sa soie aux trois couleurs nationales, font de lui l'emblème aimé et respecté de la Patrie.

C'est pour lui, c'est pour l'amour de notre France, qu'il symbolise, que sont tombés nos glorieux morts. Ne les oublions pas en ces jours de victoire que nous devons à leur généreux sacrifice.

C'est pour lui, que durant les 52 mois de cette guerre sans précédent, vous avez combattu et tenu, en déployant de magnifiques qualités de discipline, d'endurance et de courage.

C'est pour lui, qu'au premier jour de la campagne à la frontière vous imposiez à la cavalerie ennemie, par l'entrain de vos reconnaissances et par la vigueur de vos interventions, une réserve dont elle ne devait plus se départir.

C'est pour lui, que vous combattiez à la Marne, aux Champs-de-Mondemont et de Saint-Gond.

C'est pour lui, que trois années durant vous êtes descendus dans les tranchées en Flandre, en Artois, en Champagne, acceptant joyeusement toutes les fatigues et toutes les attentes, mais sachant aussi en sortir quand on faisait appel à vous pour les coups de main des Marquises et de la ferme Mauchamps.

C'est pour lui enfin qu'heureux de reprendre la guerre active et votre mission cavalière, on vous a vus charger au plateau de Chaudun, aborder victorieusement l'ennemi à Ronchères, et que, de la Marne à la Vesle, comme dans les bois de l'Argonne et aux rives de l'Aisne, vous avez, jour et

nuit, multiplié vos intelligentes et audacieuses patrouilles si héroïques dans leur dévouement souvent ignoré.

Nos anciens, en inscrivant sur notre étendard les noms prestigieux de Castiglione, d'Iéna, Friedland et de Solférino, nous avaient laissé un lourd héritage; vous l'avez fièrement recueilli et, grâce à vous, de nouveaux noms glorieux s'ajouteront à notre historique.

Qu'elles flottent donc bien haut au devant de nos escadrons nos trois couleurs d'azur, d'argent et de pourpre et que déployées ici aux marches de Lorraine, dans ce sanctuaire du patriotisme français, sous l'égide de Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie, elles nous conduisent par delà la ligne bleue des Vosges, vers les plaines de l'Alsace reconquise et que toujours : « vive la France ! ».

A Domrémy, le **3 décembre 1918**.

*Le colonel commandant le 10^e chasseurs,
Signé : LEMAÎTRE.*

Le **19 décembre**, le régiment avait la joie de pénétrer en **Alsace** et cantonnait, É.-M. et 2^e escadron à **Rouffach** (Q. G. du 38^e C. A.), les 1^{er} et 4^e escadrons à **Pfaffenheim**.

Il fournissait par la suite à **Guebwiller**, **Neuf-Brisach** et **Sainte-Croix** divers détachements.

Le **2 janvier**, l'É.-M et le 4^e escadron allaient à **Ribeauvillé**, le 1^{er} et le 2^e escadron rentraient à **Rouffach**.

Le **13 janvier**, les 1^{er} et 2^e escadrons étaient mis, à **Mulhouse**, à la disposition de la 2^e armée. Le 4^e escadron allait à **Rouffach**.

Alerté le **16 janvier**, en vue d'un envoi dans l'intérieur, l'É.-M. cantonnait à **Pfaffenheim du 18 au 23 janvier**, puis à **Issenheim**.

Le régiment s'embarquait le **4 février** à **Belfort**, à destination de **Souvigny**, près de **Moulins (Allier)**.

Fait aux armées,
le **10 mars 1919**.

*Le Colonel commandant le 10^e chasseurs,
Signé : LEMAÎTRE.*

CITATIONS

Ordre n° 600 de la 42^e Division d'Infanterie.

Le général de BARESCUT, commandant la 42^e Division d'infanterie, cite à l'ordre de la Division :

LE 10^e RÉGIMENT DE CHASSEURS

« Pour la part brillante qu'il a prise, sous le commandement du colonel LAURENT, à toutes les opérations de la 42^e D. I., pendant la période du 2 août au 4 octobre 1914.

» Les officiers, gradés, cavaliers de ce beau régiment ont témoigné, dans toutes les circonstances où leur concours a été demandé, d'une superbe crânerie au feu et d'une excellente camaraderie, qui ont fait que le souvenir du 10^e régiment de chasseurs demeure profondément dans tous les cœurs de leurs frères d'armes de la Division de Verdun. »

Q.G, le 24 février 1919.

*Le général de BARESCUT, commandant la 42^e D. I.,
Signé : De BARESCUT.*

OFFICIERS & SOUS-OFFICIERS PROMUS OFFICIERS ET PASSÉS DANS D'AURES ARMES.



DANS L'INFANTERIE

Officiers

- MM. **De CAUSANS**, lieutenant passé comme capitaine au 11^e d'infanterie
PEILLON, lieutenant passé comme capitaine au 28^e d'infanterie.
MARIN, capitaine passé au 2^e bataillon de chasseurs (tué à l'ennemi).
BURELLE, sous-lieutenant passé au 11^e d'infanterie.
De LASSUS, lieutenant passé comme capitaine au 93^e d'infanterie.
DUBREUIL, lieutenant passé comme capitaine au 24^e bataillon de chasseurs à pied.
LEMOYNE, lieutenant passé comme capitaine au 201^e d'infanterie (tué à l'ennemi).

Sous-officiers promus Sous-Lieutenants

- MM. **BERLAND**, au 20^e bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
CROSLIER, au 109^e régiment d'infanterie.
SARRAZIN, au 146^e régiment d'infanterie.
CALVIN, au 146^e régiment d'infanterie.
PONTIO, au 11^e régiment d'infanterie.
De FREDAIGNE, au 11^e régiment d'infanterie.
DESTAT, au 31^e bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
VIGNOT, au 10^e bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
DURAND, au 11^e régiment d'infanterie.
SALANÇON, au 237^e d'infanterie.
MAISTRE, au 146^e régiment d'infanterie (tué à l'ennemi).
CACCIAGUERRA, au 146^e d'infanterie (tué à l'ennemi).
ESLAUT, au 146^e régiment d'infanterie.
THURET, au groupe cycliste, 7^e D. C.
THÉAUDIN, au 97^e R I.
ANDRÉ, au 21^e régiment d'infanterie.
COUCHOT, au 109^e régiment d'infanterie (prisonnier).
DESFOSSÉS, au 226^e régiment d'infanterie.
SANTONY, au 146^e d'infanterie.
PERRET, au 30^e régiment d'infanterie.
ST-GÉRARD, au 16^e bataillon de chasseurs à pied (prisonnier).
BLANQUET, au 54^e régiment d'infanterie (tué à l'ennemi).
DURIF, au 16^e bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
ARMAND, au 329^e régiment d'infanterie (amputé).
SIRY, au 69^e bataillon de chasseurs à pied.
LEBLOND, au 44^e bataillon de chasseurs à pied.
PALLISSON, au 76^e régiment d'infanterie.

MM. **ROLLE**, au 2^e tirailleurs (chevalier de la Légion d'honneur).
SOIRAT, au 295^e régiment d'infanterie.

AVIATION

MM. **BRUNET**, capitaine.
D'ANCHAL, lieutenant (tué à l'ennemi).
PÉLISSIER, lieutenant, promu capitaine.
Des ESSARTS, sous-lieutenant.

ARTILLERIE

Sous-Officiers

MM. **FLOQUET**.
DELAGENESTE.
D'ANSELME. ,
GRIDEL,
MOISAN.

Artillerie d'Assaut

M. **DUBOIS**.



SOUS-OFFICIERS du CORPS PROMUS au RÉGIMENT au cours de la campagne

MM. **GRAVIÈRE**.
RICHERT.
De VERDILHAC.
Des ESSARTS.
PRENAT.
LESAGE.
D'ABOVILLE.
LANEURY.
BREDY.
D'HAVRINCOURT.

MM. **De LA CHAISE**.
CACCIAGUERRA.
PEROUX.
CHENEAU.
PAYET.
DESCHAMPS.
LEHR.
LEBEL.
CHARLES.

DÉCORÉS AU COURS DE LA GUERRE

Légion d'Honneur

Officiers :

Colonel **LAURENT**.
Lt-Colonel **LACHAUX**.
Colonel **LEMAÎTRE**.

Chevaliers :

Chef d'escadron **VUILLIER**.
Capitaine **de VERDELON**.
Lieutenant **DUBREUIL**.
Chef d'escadrons **des FORTS**.
Capitaine **DAILLIER**.
Capitaine **FRANK**.

Capitaine **de CASSAN-FLOYRAC**.
Capitaine **D'AVOUT**.
Médecin-major **MACHTOU**.
Lieutenant **ROUSSET**.
Sous-lieutenant **CACCIAGUERRA**.
Lieutenant **LARTIGAUT**.

Médaille militaire

LEROUX, Chef-Trompette.
CACCIAGUERRA, Adjudant.
VANECQ, 2^e classe.
GROSLIER, Maréchal des logis.
DIEUDONNÉ, 2^e classe.
LECOMTE, 2^e classe.
LECHES, 2^e classe.
GUYOT, Brigadier.
BOUCLY, Brigadier.
JUTEAU, Maréchal des logis Mar.
DESCHAMPS, Adjudant-chef.
PÉROUX, Adjudant-chef.

CHANTEPIE, 2^e classe.
DUCREUX, 1^{re} classe.
LELABOURIER, 2^e classe.
ALEXANDRE, 2^e classe.
AYCHET, Adjudant-chef.
BEDIN, Maréchal des logis.
CONTESSE, Brigadier.
DEBARGUES, Maréchal des logis.
TROUILLE, Maréchal des logis.
DESFORGES, Adjudant.
HUIN, Maréchal des logis.
PHILIPPOT, Maréchal des logis.

Décorations étrangères

Colonel **LEMAÎTRE**, Croix de guerre belge.
2^e classe **SCHNEIDER**, — —
2^e classe **LAURENT**, — —
Maréchal des logis **ESLAUT**, Croix de St-Georges, 4^e classe.
Maréchal des logis **LAROCHE**, Croix de guerre belge.

Militaires du 10^e régiment de chasseurs

Morts au cours de la Campagne

MM. le sous-lieutenant **DÉSARMÉNIEN**.
le lieutenant **de VARENNE**.
le lieutenant **CHOCHEPRAT**.
le lieutenant **HACQUARD**.
le lieutenant **de TOURNADRE**.

(La croix de chevalier de la Légion d'honneur leur a été conférée à titre posthume.)

Brigadier FAROUX .	Cavalier TERRIEN .
Cavalier MIRVAUX .	— LEGAC .
— VERGNIAUD .	— BONNIN .
— CORDIER .	— BOURCIER .
— LAINÉ .	— ALAIN .
— LEBLOND .	Brigadier DELAVIGNE .
— SOMMET .	Cavalier BAUDOIN .
— BUSSIÈRES .	— THIBAUT .
— THIÉPHAINE .	— GUILLEMOTEAU .
— BILLOTTE .	— DESFORGES .
— FRIONNET .	Maréchal des logis LARCHER .
— VANSLEMBROUCK .	Cavalier DESJARDINS .
— CHOSSEFOIN .	— MERCIER .
Adjudant DUVERNOY .	— LIVEBARDON .
Cavalier FAIVRE .	— MARTIN .
— FOURCADE .	— ROBINET .
— LÉMOND .	— CAILLOU .
— ASPE .	— HARDOIN .
— GARDY .	Adjudant COUTEUX .
— MIALLET .	Brigadier DERVILLE .
— CROSNIER .	Cavalier MASSONI .
— BOCQUET .	— DENIAUD .
Brigadier VIALLARON .	Maréchal des logis COLON .
Cavalier NICOLAS .	— — ROUZAUD .
— BESNARD .	Cavalier GEAGER .

(La Médaille militaire leur a été conférée à titre posthume.)

Morts des suites de blessures

Capitaine **LÉRIDON.**

Cavalier **HAMARD.**

— **COSSET.**

— **BELLEMÈRE.**

— **ARNAULT.**

— **ANDRÉ.**

— **GAUCHET.**

— **CHARRETIER.**

Brigadier **LEBÉGUE.**

Cavalier **PIQUET.**

Cavalier **LÈCHES.**

Brigadier **BONNEAU.**

Cavalier **CHANTEPIE.**

— **DOUDET.**

Brigadier **ROCHE.**

— **CONTESSE.**

Cavalier **BERTRET.**

— **SARTELET.**

Maréchal des logis **BEDIN.**

(La Médaille militaire leur a été conférée à titre posthume.)

Morts des suites de maladie

Cavalier **BLANCHARD.**

— **BOURGAIN.**

— **TUYAUX.**

Brigadier **PÉRARD.**

Cavalier **VAUDRON.**

— **BODIQUEL.**

— **CHARLOT.**

